



COOPÉRATIVES INDUSTRIELLES ET DE SERVICES: RAPPORT MONDIAL 2015 – 2016

AUTEURS: ELISA TERRASI ET EUM HYUNGSIK

INDEX

INTRODUCTION	P4
MÉTHODOLOGIE	P6
FAITS ET CHIFFRES	P9
TENDANCES DANS LE DÉVELOPPEMENT ENTREPRENEURIAL	P22
THÈMES CLÉS	P27
RELEVER LES DÉFIS ET SAISIR LES OPPORTUNITÉS	P35
QUESTIONS DE POLITIQUES PUBLIQUES	P41
NOTRE RÉSEAU MONDIAL	 P48

INTRODUCTION

Nous sommes heureux de partager avec vous notre deuxième rapport biennal mondial sur les coopératives industrielles et de services, couvrant les années 2015 et 2016, tandis que le premier couvrait les années 2013 et 2014.

Une valeur ajoutée significative de ce deuxième rapport est qu'il nous permet de commencer à suivre systématiquement l'évolution de notre réseau coopératif mondial, dans les composantes tant quantitatives que qualitatives de son analyse.

Il convient également de souligner que toute notre initiative de faire des rapports sur la situation de notre réseau coopératif, qui a débuté avec les données de 2013, est le résultat de plusieurs années de préparation patiente. Nous avons commencé notre première enquête générale auprès des membres en 2004 et notre premier questionnaire sur les activités économiques basé sur la Classification internationale type par industrie (CITI) des Nations Unies en 2008. En 2009, nous avons lancé nos enquêtes sur les données qualitatives des membres à la suite de la crise mondiale. Mais ce n'est qu'en 2013 que nous avons réuni suffisamment de pièces du puzzle pour avoir une image fidèle (même si loin d'être complète) de notre réseau.

D'autre part, au cours de ces années, notre réseau a également connu une forte expansion géographique, passant de 18 pays à 32 pays en 15 ans (y compris de grands pays comme les Etats-Unis et le Brésil), rendant cette initiative d'analyse de plus en plus significative.

Une autre valeur ajoutée du présent rapport est que nous avons été en mesure de fournir une estimation quantitative des coopératives industrielles et de services existant dans le monde, au-delà de notre propre réseau. Cela a été possible grâce à un autre grand exercice de reporting dans lequel CICOPA a été impliqué au cours des dernières années, à savoir le premier et le deuxième rapport sur les coopératives et l'emploi (2014 et 2017)¹. Même si cette série-là de rapports, à la différence de la présente, traite de l'emploi dans l'ensemble du mouvement coopératif, elle nous fournit des données très utiles nous permettant de faire une estimation des coopératives y compris dans les secteurs de l'industrie et des services.

¹ Roelants B, Eum HS and Terrasi E, Coopératives et emploi: un rapport mondial; Bruxelles & Levis: CICOPA & Desjardins, 2014; et Eum HS: Cooperatives and Employment: Second Global Report; Bruxelles: CICOPA, 2017

Comme le lecteur le découvrira, cette réalité est beaucoup plus vaste que le réseau CICOPA, suggérant qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir avant que CICOPA puisse inclure toutes ces coopératives (dont certaines sont affiliées aux organisations membres de l'ACI, d'autres non), et donc être capable d'améliorer son niveau de reporting et de représentation des coopératives industrielles et de services dans le monde.

Le fait que notre deuxième rapport sur l'emploi coopératif ait été achevé en août explique que la publication du présent rapport a été retardée, afin d'intégrer les données de cet autre rapport.

Après avoir présenté notre méthodologie, le rapport présente les principaux chiffres de notre secteur coopératif aujourd'hui, à la fois au sein du réseau CICOPA et au-delà. Il se penche ensuite sur les tendances en matière de développement entrepreneurial que nous avons observées au sein du réseau au cours des deux dernières années. Successivement, le rapport se concentre sur deux questions particulièrement importantes: l'entrepreneuriat coopératif des jeunes et l'économie verte. Il analyse ensuite les défis et les opportunités auxquels nos coopératives sont confrontées ainsi que les questions politiques rapportées par nos membres au niveau national et celles traitées par CICOPA lui-même au niveau international. À la fin, nous fournissons une carte montrant nos membres à travers le monde.

Je tiens à remercier chaleureusement tous nos membres qui ont fourni des données pour ce rapport, sachant qu'il est difficile et fastidieux de remplir des questionnaires détaillés. Ce rapport n'aurait jamais pu être publié sans leur coopération.

Permettez-moi également de remercier chaleureusement mes deux collègues de CICOPA qui ont rédigé ce rapport, à savoir Elisa Terrasi, responsable du développement et des études et Eum Hyungsik, notre analyste des données, ainsi que David Zuluaga qui a travaillé pendant plusieurs mois dans nos bureaux pour contribuer à ce rapport. Mes remerciements vont également à Reza Opdebeek, notre responsable de la communication, qui a réalisé l'ensemble du design graphique.

Bruno ROELANTS

Secrétaire général 28 novembre 2017

MÉTHODOLOGIE

Le présent rapport vise à donner une image du mouvement coopératif mondial dans l'industrie et les services la plus précise possible. Pour son élaboration, nous avons essayé de mettre en place une nouvelle méthodologie qui combine des enquêtes qualitatives et quantitatives avec une recherche documentaire interne renforcée.

INFORMATIONS QUALITATIVES

La méthodologie qualitative a consisté principalement dans les trois étapes suivantes:

- > Premièrement, nous avons identifié les principales tendances et les principaux défis parmi les membres de CICOPA², pour la période allant de janvier 2015 à juin 2016. Le processus d'identification s'est basé essentiellement sur un examen systématique des sources des membres nationaux dans leur langue d'origine, principalement des bulletins nationaux et des sites Web en ligne. Avec l'aide d'un traducteur automatique, nous avons listé et revu tous les titres et nous avons identifié les plus récurrents. En outre, nous avons examiné tous les titres de nouvelles du magazine électronique de CICOPA Travailler Ensemble³, pour toute la période allant du début de 2015 à la fin de 2016.
- > Deuxièmement, nous avons essayé de refléter les résultats de notre relevé à travers l'élaboration et l'administration de questionnaires spécifiquement adaptés à chaque membre et pays. Tous les questionnaires comportaient des questions ad hoc sur la jeunesse et « l'économie verte »⁴.
- > Dans un troisième temps, nous avons recueilli et analysé les réponses de tous les membres et avons tenté de nous plonger dans les principaux problèmes soulevés par une analyse complémentaire des données des membres et d'autres sources pertinentes en ligne. Lorsque c'était nécessaire, nous avons re-consulté nos membres pour des questions ponctuelles et des demandes de clarification.

² Les membres consultés étaient ceux affiliés à CICOPA dans les années 2015 et 2016

³ Disponible à http://www.cicopa.coop/Travailler-Ensemble

⁴ Par « économie verte », nous entendons les activités économiques liées aux objectifs de protection de l'environnement et aux activités économiques à faible émission de carbone

En ce qui concerne la consultation qualitative, nous avons reçu 27 réponses de 18 pays, sur les 40 membres consultés sur quatre continents⁵. Nous avons ainsi pu enregistrer une augmentation de la participation des membres de CICOPA par rapport à la consultation précédente entreprise pour le Rapport 2013-2014, au cours de laquelle 23 organisations membres de CICOPA de 17 pays avaient pris part au processus.

L'idée principale était d'augmenter notre base de données d'information grâce à une recherche interne plus approfondie pour compléter l'information fournie par nos membres. Néanmoins, si nous pouvons être satisfaits de la quantité d'informations collectées, bien supérieure à celle de la consultation précédente, il convient de souligner que cette nouvelle méthodologie ne remplace pas la participation de nos membres et ne réduit pas l'importance de leurs retours. Les contributions et la disponibilité de nos membres pour nous fournir des informations sur le terrain continuent d'être l'ingrédient principal de notre travail.

INFORMATIONS QUANTITATIVES

Pour collecter les données quantitatives, deux questionnaires ont été utilisés: un pour les informations agrégées et l'autre pour les informations ventilées selon la Classification internationale type par industrie (CITI) des Nations Unies⁶. Dans chaque questionnaire nous avons demandé des données sur 4 ans (de 2012 à 2015) afin de produire des séries de données chronologiques. Les informations sur les années 2012 et 2013 déjà collectées lors de la précédente collecte de données ont été insérées dans le tableau pour validation ou, le cas échéant, modification par les organisations membres. Le questionnaire pour les informations agrégées comprenait également des questions ponctuelles sur l'existence éventuelle d'informations concernant les thèmes du genre, de l'âge et de l'économie verte.

Le principal processus de collecte de données a été organisé essentiellement en 2016 et 2017 parallèlement à la consultation pour l'information qualitative. A la différence de cette dernière, la collecte de données a été organisée uniquement avec les membres titulaires de CICOPA qui sont des associations fédératives au niveau national. En conséquence, 20 organisations membres ont fourni des données quantitatives.

⁵ D'Europe: AGCI PSL (Italie); AGCI Solidarietà (Italie); ANCPL (Italie); Federlavoro (Italie); Federsolidarietà (Italie); Legacoop Servizi (Italie); COCETA (Espagne); Confesal (Espagne); CG Scop (France); Scop BTP (France); Kooperationen (Danemark); NAUWC (Pologne); UCECOM (Roumanie); NUWPC (Bulgarie); SCMVD (République tchèque; Co-operatives UK (Royaume uni); Coompanion (Suède). D'Afrique: UCA (Ouganda). D'asie: JWCU (Japon) and VCA (Vietnam). D'Amérique: CNCT (Argentine); Fecootra (Argentine); FCPU (Uruguay); ASCOOP (Colombie); CONFECOOP (Colombie); FCCT (Canada); USFWC (Etats unis)

⁶ https://unstats.un.org/unsd/cr/registry/isic-4.asp

Cependant, les données ventilées par secteur économique ont été principalement fournies par les membres européens. Par conséquent, il convient de noter que l'analyse des activités économiques est fortement biaisée en faveur des données européennes. En plus des données recueillies, des informations quantitatives provenant d'autres sources ont également été utilisées pour compléter les données manquantes.

En utilisant les données nouvellement collectées (21 membres) ainsi que celles collectées précédemment, un ensemble de données couvrant 30 organisations membres sur les 40 organisations membres de CICOPA ayant une base de membres a été créé. L'ensemble de données permet l'analyse de séries temporelles sur 25 organisations membres, bien que les données ne soient pas toujours complètes.

Pour comprendre la situation plus large des coopératives dans l'industrie et les services, ce rapport utilise les ensembles de données créés pour l'étude « Cooperatives and Employment: Second Global Report » (2017) (ci-dessous : deuxième rapport sur l'emploi)⁷. A partir de ces ensembles de données, les informations sur les coopératives de travail associé, les coopératives sociales dans les secteurs de l'industrie et des services et les coopératives actives dans les services sociaux, l'éducation, la santé, le développement des collectivités et l'insertion professionnelle, indépendamment de leur base d'appartenance, ont été utilisées pour illustrer les champs réellement ou éventuellement représentés par CICOPA.

FAITS ET CHIFFRES

VUE D'ENSEMBLE SUR LES COOPÉRATIVES DANS LES SECTEURS DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES EN GÉNÉRAL (À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR DU RÉSEAU CICOPA)

Avant d'analyser les coopératives dans les organisations membres de CICOPA, il est intéressant de faire un tour d'horizon des coopératives dans les secteurs de l'industrie et des services en général (à la fois au sein et en dehors du réseau CICOPA). A partir de l'ensemble de données utilisées pour le deuxième rapport sur l'emploi, nous avons extrait quatre types différents: coopératives de travail associé, coopératives de producteurs dans les secteurs industriels et de services, coopératives sociales et coopératives actives dans les mêmes secteurs que les coopératives sociales. Comme le montre le tableau 1, l'estimation totale est de 377.984 coopératives fournissant plus de 13,6 millions d'emplois dans les coopératives et 6 millions d'emplois dans le cadre des coopératives. Cependant, contrairement aux membres-producteurs dans l'agriculture ou la pêche, il semble raisonnable de supposer qu'une partie significative des membres-producteurs des secteurs industriels et des services se trouve dans des situations similaires aux membres-travailleurs dont le travail et l'emploi dépendent totalement ou presque de leur coopérative. La liste des types de coopératives pour les coopératives de producteurs dans les secteurs de l'industrie et des services (tableau 2) nous aide à comprendre le type d'activités que ces coopératives réalisent, et à quel point elles peuvent être similaires aux coopératives de travail associé.

TABLEAU 1 APERÇU MONDIAL SUR LES COOPÉRATIVES DANS LES SECTEURS DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES

Type de coop	N° de coop	N° de membres travailleurs (A)	N° d'employés (B)	N° de membres producteurs (C)	N° total d'emplois (A+B+C)	N° de membres usagers
Coop de travail associé	253.274 (67,0%)	10,966.776	1.208.777	280.159	12.455.712	2.473.391
Coops de producteurs	66.311 (17,5%)	7.641	800.955	3.762.018	4.570.614	0
Coops sociales	16.746 (4,4%)	265.337	166.232		431.569	485.977
Coops sociales Possibles	41.653 (11,0%)	256.313	234.167	1.977.986	2.468.466	1.111.960
Total	377.984 (100%)	11.496.067	2.410.131	6.020.163	19.926.361	4.071.328

Bien que CICOPA représente également les coopératives de producteurs dans les secteurs de l'industrie et des services, ces coopératives n'ont pas encore reçu une attention suffisante. Seul un petit nombre de ces coopératives est affilié aux organisations membres de CI-COPA. Cependant, on observe un intérêt croissant pour ces coopératives dans l'analyse des coopératives dans les secteurs industriels et de services en Asie et en Afrique, où les coopératives sont principalement des coopératives de producteurs et où la notion de coopérative de travail associé n'est ni bien connue ni clairement définie. Les coopératives de producteurs sont définies comme telles principalement en raison du statut juridique indépendant de leurs membres. Bien qu'elles présentent des similitudes avec les coopératives de travail associé, ces dernières, contrairement aux premières, permettent aux travailleurs-membres de bénéficier d'un niveau élevé de protection sociale et de droits au travail par le biais de contrats de travail conventionnels ou d'un contrat de travail coopératif spécifique qui est spécifiquement régulé par la législation nationale. Par conséquent, ces coopératives devraient être davantage analysées afin de les classer correctement et de fournir à leurs membres producteurs une protection sociale et des droits au travail appropriés. Il convient de noter que les nouvelles formes de travail dans les coopératives, principalement à travers les plateformes en ligne et les concepts de coopérativisme de plate-forme (platform cooperativism) et de coopératives de freelancers, concernent principalement ces formes de coopératives.

TABLEAU 2 COOPÉRATIVES DE PRODUCTEURS DANS LES SECTEURS DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES

Sous-type	N° de coop	N° de membres producteurs (A)	N° d'employés (B)	N° total d'emplois (A+B)
Transport	20.890	1.037.106	401.136	1.438.242
Indéfini	20.685	496.191	259.023	755.214
Autres activités productives	15.580	41.178	299	41.477
Professionels	5.447	150.157	5.497	155.654
Artisans	3.677	2.037.106	135.000	2.172.106
Tourisme-culture	32	280	0	280
Total	66,311	3,762,018	800,955	4,562,973

Source: Élaboration propre à partir de l'ensemble de données pour le deuxième rapport sur l'emploi

Le concept de coopérative sociale a été institutionnalisé dans un nombre croissant de pays depuis l'approbation de la première loi sur les coopératives sociales en 1991 en Italie. Sur la base de l'analyse de la législation existante et des consultations avec les organisations membres, CICOPA a approuvé en 2011 les Standards Mondiaux des Coopératives Sociales qui ont servi de référence pour plusieurs nouvelles lois sur les coopératives sociales. Les coopératives sociales fournissent principalement des services d'intérêt général, l'intégration au travail des personnes vulnérables et souvent les deux. L'une des spécificités du modèle des coopératives sociales est sa structure de gouvernance multipartite fréquente. Il existe même deux types de coopératives sociales juridiquement reconnues qui ne définissent pas le contenu du « social » mais seulement la manière spécifique d'identifier et de traiter la gouvernance « sociale » multipartite (coopératives d'intérêt collectif en France et coopératives de solidarité au Québec, Canada).

Il convient de mentionner qu'en Espagne, le statut de coopérative sociale n'est pas indépendant, mais un statut juridique secondaire qui peut être attribué aux coopératives de travail associé ou à d'autres types de coopératives lorsqu'elles remplissent certaines conditions. Ces types de coopératives sociales ne sont pas reflétés dans les données statistiques, mais sont inclus dans les données sur les types coopératifs d'origine.

Lorsque le concept de coopérative sociale n'est pas encore officiellement reconnu dans la législation nationale, nous trouvons des coopératives dans les mêmes secteurs économigues que les coopératives sociales, avec des systèmes de gouvernance similaires et dans le même but de servir la communauté locale. Dans de nombreux pays en développement où les services sociaux et de santé n'ont pas été fournis de façon satisfaisante par les pouvoirs publics et où les systèmes de protection sociale n'ont pas été suffisamment développés, les coopératives jouent un rôle important dans la fourniture de ces services fondamentaux aux populations locales, avec un membership ouvert et accessible, souvent en étroite coopération avec les autorités publiques. Par conséquent, il serait intéressant d'analyser les coopératives dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux qui n'ont pas encore été examinées à travers le concept de coopératives sociales. Nous trouvons également des coopératives catégorisées comme des coopératives de développement communautaire ou d'intérêt général. Les coopératives de femmes dans certains pays asiatiques semblent partager le concept d'intégration par le travail pour les femmes qui sont souvent dans des situations très vulnérables dans ces pays. Nous avons identifié toutes ces coopératives comme des « coopératives sociales possibles » indépendamment de leur base de membres. Les coopératives sociales identifiées au moyen de définitions claires ne sont, elles, pas incluses dans le tableau 3. Certaines de ces coopératives sociales pourraient être reclassées en coopératives sociales après une analyse plus approfondie de leurs caractéristiques. Sur la base de l'analyse, il serait éventuellement nécessaire d'affiner les Standards Mondiaux des Coopératives Sociales.

TABLEAU 3 COOPÉRATIVES SOCIALES POSSIBLES

Sous-type	N° de coop	N° de membres producteurs (A)	N° de membres travailleurs (B)	N° d' employés (C)	N° total d'em- plois (A+B+C)	N° de membres usagers
Education	454	0	4.738	23.330	28.068	42.716
Intérêt général/collectif	91	13.353	123	0	13.476	0
Santé	1.295	0	225.244	111.793	337.037	1.012.104
Services sociaux	310	0	0	46	46	8.637
Services sociaux et santé	185	0	25.597	36.577	62.174	48.503
Intégration par le travail	39.318	1.964.633	611	62.421	2.027.665	0
Total	41.653	1.977.986	256.313	234.167	2.468.466	1.111.960

Source: Élaboration propre à partir de l'ensemble de données pour le deuxième rapport sur l'emploi

Une part importante des coopératives dans les secteurs industriels et de services se trouve en Asie (60%), suivie par l'Europe (19,7%) et l'Amérique (19,1%).

TABLEAU 4
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES COOPÉRATIVES DANS LES SECTEURS DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES

Continent (N° de pays)	N° de coop	N° de membres travailleurs (A)	N° d'em- ployés (B)	N° de membres producteurs (C)	N° total d'em- plois (A+B+C)	N° de membres usagers
Asie (14)	225.912 (60,0%)	8.564.526	883.073	3.538.612	12.986.211	266.579
Europe (18)	74.532 (19,7%)	1.558.021	1.007.804	0	2.565.825	157.982
Ameriques (23)	72.246 (19,1%)	1.335.684	274.934	282.976	1.893.594	2.830.515
Afrique (6)	5.277 (1,4%)	37.836	243.535	2.198.575	2.479.946	4.790
Océanie (3)	17 (0,1%)	0	785	0	785	811.462
Total (64)	377.984 (100%)	11.496.067	2.410.131	6.020.163	19.926.361	4.071.328

Source: Élaboration propre à partir de l'ensemble de données pour le deuxième rapport sur l'emploi

CICOPA couvre 14,23% de ces coopératives à travers ses organisations membres, dont plus de la moitié des coopératives sociales et 16,5% des coopératives de travail associé. Comme le montre le tableau 5, les coopératives de producteurs sont, dans leur grande majorité, en dehors du réseau de CICOPA et doivent faire l'objet d'une analyse plus poussée afin qu'elles puissent en faire partie et que leurs voix puissent être entendues au niveau international. Une meilleure compréhension des coopératives sociales possibles, qui sont également, dans leur grande majorité, en dehors du réseau CICOPA, serait une tâche supplémentaire à venir.

TABLEAU 5 COUVERTURE DU MEMBERSHIP DE CICOPA PAR RAPPORT AUX COOPÉRATIVES DANS LES SECTEURS DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES (SELON DES DONNÉES PARTIELLES)

Type de coop	N° de coop (A)	N° coop affiliées aux membres de CICOPA (B)	Couverture actuelle du membership de CICOPA (B/A)
Coops de travail associé	253.274	41.861	16,5%
Coops de producteurs	66.311	2.203	3,3%
Coops sociales	16.746	8.902	53,2%
Coops sociales possibles	41.653	813	2,0%
Total	377.984	53.779	142%

Source: Élaboration propre à partir de l'ensemble de données pour le deuxième rapport sur l'emploi

COOPÉRATIVES DANS LE RÉSEAU CICOPA

Comme mentionné dans la première section (méthodologie), l'ensemble de données a été réalisé principalement avec les données nouvellement collectées en 2016 mais aussi avec les données utilisées dans le premier rapport bisannuel sur les coopératives industrielles et de services (2013-2014)⁹ pour les cas où nous n'avons pas obtenu de nouvelles données mises à jour. Parmi les 40 membres titulaires de CICOPA, deux membres (Liga de Cooperativas, Porto Rico et COBOCE, Bolivie) qui se sont joints en 2016 n'ont pas été inclus dans cette collecte de données. Outre ces deux membres, les données sur 8 organisations membres n'étaient pas disponibles. Parmi les données collectées sur 30 organisations membres, celles sur 21 organisations membres ont été mises à jour principalement à travers les informations des membres mais aussi à partir des données accessibles au public. Les données sur 25 organisations membres fournissent également des informations sur les séries chronologiques, mais pas toujours complètement. Il convient de noter que de nombreuses organisations membres représentent plus d'un type de coopératives. La méthode de collecte de données a été conçue pour répondre à ces différents types et leurs spécificités à travers différents questionnaires. Le tableau 6 résume ces caractères principaux de l'ensemble de données. En ce qui concerne l'année de référence, alors que dans de nombreux cas il s'agit de 2015, il y a aussi un nombre important de cas avec des années de référence différentes de 2010 à 2017.

TABLEAU 6
PRINCIPAUX CARACTÈRES DE L'ENSEMBLE DES DONNÉES UTILISÉES

	Nombre total de membres	Données incluses	Données mises à jour	Données de series chronologiques
Europe	21	20	14	15
Asie	4	4	3	4
Amérique du Nord	4	2	2	2
Amérique du Sud	9	4	2	4
Afrique	2	0	0	0
Total	40	30	21	25

Source: Elaboration propre à partir de l'ensemble de données de CICOPA

Les différents types couverts par les organisations membres de CICOPA peuvent être regroupés en 5 types: coopérative de travail associé, entreprise non coopérative propriété des travailleurs, coopérative sociale, coopérative sociale possible et coopérative de producteurs. Le nombre total de coopératives analysées est de 53.779. Ce nombre représente environ 82% du nombre estimé d'entreprises du réseau CICOPA, soit 65.000¹¹0. Le lecteur devrait toujours garder à l'esprit que les chiffres des tableaux suivants ne représentent pas la totalité du réseau CICOPA, mais seulement la partie sur laquelle nous avons obtenu suffisamment de données.

⁹ http://www.cicopa.coop/Global-biannual-report-on.html

¹⁰ Cette estimation est la même que celle que nous avons présentée dans le rapport semestriel précédent. Bien qu'il y ait eu une augmentation des membres de CICOPA et des coopératives affiliées aux organisations membres de CICOPA, il est raisonnable de maintenir cette estimation de 65 000, étant donné qu'il y a eu une diminution significative dans certains pays.

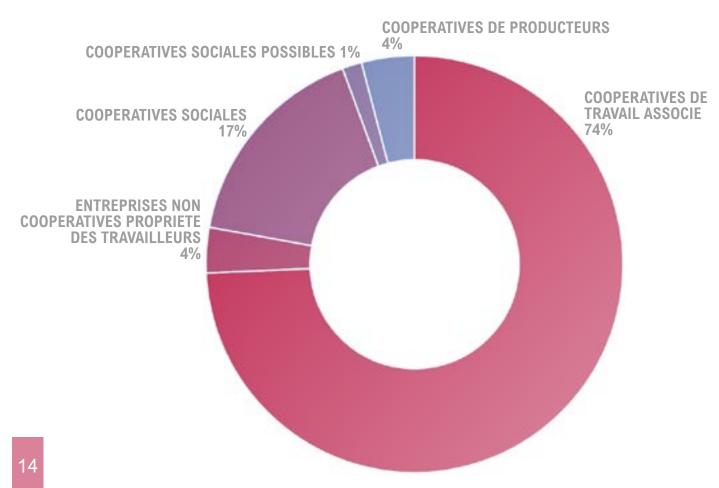
En outre, comme le montre le tableau 7, les données collectées représentent principalement des informations européennes. Malheureusement, par rapport à leur taille importante, les informations sur les membres sud-américains sont très sous-représentées. Ce biais dans la collecte des données doit être gardé à l'esprit tout au long de cette analyse quantitative, en particulier en ce qui concerne les informations sur les activités économiques (tableaux 11, 12 et 13).

TABLEAU 7 COOPÉRATIVES DU RÉSEAU CICOPA PAR TYPE

Type de coop	Europe	Asia	Amérique du Sud	Amérique du Nord	Total	Remarque
Coopératives de travail associé	30.038	7.422	2.281	230	39.971	
Entreprises non cooperatives propriété des travailleurs	1.890				1.890	Sociedad laboral (Espagne)
Coopératives sociales	8.721	170	8	3	8.902	
Coopératives sociales possibles			813		813	Coopératives de santé (OCB, Brésil)
Coopératives de producteurs	10	965	1.228		2.203	
Total	40.659	8.557	4.330	233	53.779	

Source: propre élaboration à partir de l'ensemble de données de CICOPA

FIGURE 1 COOPÉRATIVES DU RÉSEAU CICOPA PAR TYPE



Les coopératives de travail associé représentent la plus grande partie des coopératives du réseau CICOPA (74%). Sur les coopératives sur lesquelles nous avons des données, nous trouvons 39.971 coopératives de travail associé qui fournissent environ 2 millions d'emplois (1,7 million de travailleurs-membres et 271.000 employés non-membres) parmi les organisations membres de CICOPA.

TABLEAU 8 COOPÉRATIVES DE TRAVAIL ASSOCIÉ DANS LE RÉSEAU CICOPA

Type de coop	Continent	N° de coops	N° de membres travailleurs (A)	N° d'employés non membres (B)	N° total d'em- plois (A+B)
	Europe	30.038	653.664	254.141	908.805
Coops de travail	Asie	7.422	657.324	8.576	665.900
associé	Amérique du Sud	2.281	361.861	7.671	369.532
	Amérique du Nord	230	3.224	762	3986
		39.971	1.676.073	271.150	1.947.223

Source: propre élaboration à partir de l'ensemble de données de CICOPA

FIGURE 2 COOPÉRATIVES DE TRAVAIL ASSOCIÉ DANS LE RÉSEAU CICOPA PAR CONTINENT

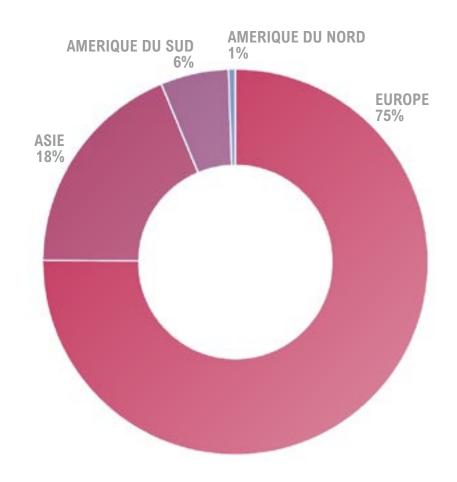
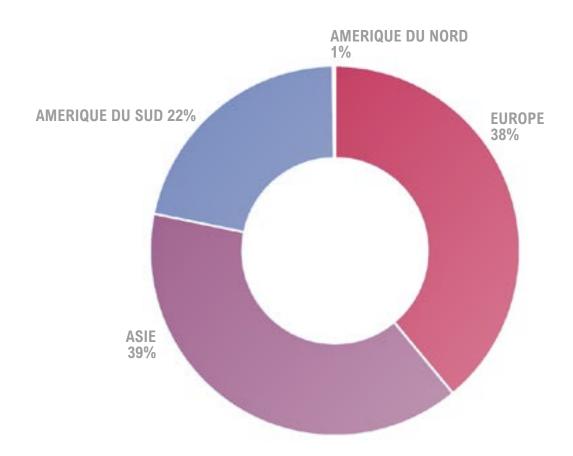


FIGURE 3 NOMBRE DE MEMBRES TRAVAILLEURS DANS LES COOPÉRATIVES DE TRAVAIL ASSOCIÉ DU RÉSEAU CICOPA PAR CONTINENT



Les coopératives sociales représentent 17% des coopératives du réseau CICOPA. Il y a, parmi les coopératives sur lesquelles nous avons des données, 8.902 coopératives sociales, dont 2.890 coopératives sociales d'insertion professionnelle, principalement affiliées à des membres européens. Elles fournissent environ 333.000 emplois (membres-travailleurs et employés non-membres), y compris des emplois pour environ 30.000 personnes défavorisées. Avec leur structure de gouvernance multipartite, elles comprennent également environ 18.000 membres non-travailleurs qui sont principalement des utilisateurs, des bénévoles et des sponsors.

TABLEAU 9 COOPÉRATIVES SOCIALES DANS LE RÉSEAU CICOPA

		N° de coops		N° de m travaille	nembres eurs (A)		availleurs nbres (C)		d'emplois +C)
Type de coop	Continent		dont n° de coops avec per- sonnes désavan- tagées		dont n° de per- sonnes désavan- tagées (B)		dont n° de per- sonnes désavan- tagées (D)		dont n° de per- sonnes désavan- tagées (B+D)
	Europe	8.721	2.882	234.989	25.882	95.001	3.049	329.990	28.931
Coops	Amérique du Nord	3		110		8		118	
sociales	Amérique du Sud	8	8	315	315	9	9	324	324
	Asie	170				2.290		2.290	
	Total	8.902	2890	235.414	26.197	97.308	3.058	332.722	29.255
Coops sociales possibles	Amérique du Sud	813		225.191		96.230		321.421	

Source: propre élaboration à partir de l'ensemble de données de CICOPA

Le modèle de coopérative de producteurs est encore peu présent dans le réseau CICO-PA. Seuls 2.203 d'entre elles ont été identifiés dans les organisations membres de CICOPA jusqu'à présent. En fait, elles n'étaient pas les principaux types cibles lorsque les organisations membres correspondantes, qui sont des organisations faîtières, ont rejoint CICOPA. Cependant, lors de l'analyse des données, elles ont été incluses en tenant compte des efforts récents de CICOPA pour comprendre différents modèles de coopératives dans les secteurs industriels et de services. Au-delà des chiffres, il semble encore plus important d'essayer de mieux comprendre ces types de coopératives et d'explorer les méthodes pertinentes pour les organiser dans le réseau de CICOPA. Ceci est particulièrement important en ce moment où de nouvelles formes de travail et d'emploi se sont multipliées, principalement par le biais de plateformes en ligne, et où une réponse concertée est nécessaire de façon urgente. Le concept de coopérativisme de plateforme (platform cooperativism) semble aborder ce problème avec un modèle qui est très similaire aux coopératives de producteurs dans les secteurs de l'industrie et des services.

Il convient de noter que les coopératives de transport, de tourisme et loisirs, et de santé (comptées sous les coopératives sociales possibles) affiliées à OCB, une des organisations membres de CICOPA au Brésil, ne figuraient pas dans le précédent rapport biennal. Cependant, en tenant compte du fait que ces trois types étaient différenciés du type coopérative de travail associé au début des années 2000¹¹, elles sont incluses dans la présente analyse mais sous différents types, tels que coopérative de producteurs et coopérative sociale possible.

TABLEAU 10 COOPÉRATIVES DE PRODUCTEURS DANS LE RÉSEAU CICOPA

Type de coop	Membre de CICOPA	Sous-type	N° de coops	N° de travailleurs membres (A)	N° d'em- ployés non membres (B)	N° total d'emplois (A+B)
	Co-operatives UK (Royaume Uni)	Coops d'artisans / d'indépendants	10	22	nd	22
Coops de	VCA (Vietnam)	Coops de transport	965	nd	nd	
producteurs	000 (0.4.11)	Coops de trans- port	1.205	136.425	11,209	147,634
	OCB (Brésil)	Tourisme et loisir	23	1.823	15	1,838
Total			2,203	138,270	11.224	149.494

Source: Elaboration propre à partir de l'ensemble de données de CICOPA

Des informations sur les activités économiques menées par les coopératives du réseau CI-COPA ont été collectées en utilisant les codes CITI¹². Les secteurs des services représentent 63% de tous les types de coopératives, suivis par les secteurs industriels hormis la construction (25%) et le secteur de la construction (10%).

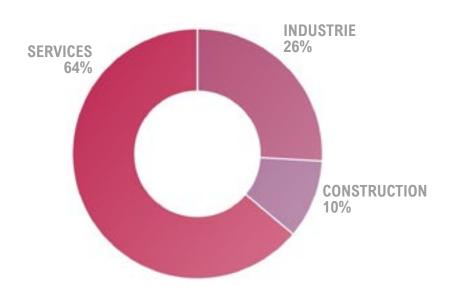
TABLEAU 11 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DES COOPÉRATIVES DU RÉSEAU CICOPA PAR GRANDES CATÉGORIES

Categorie	Asie	Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Total
INDUSTRIE SAUF CONSTRUCTION	3.429	7.999	67	173	11.668
CONSTRUCTION	2	4.475	11	98	4.586
SERVICES	957	26.985	125	671	28.738
Total	4.388	39.459	203	942	44.992

Source: Elaboration propre à partir de l'ensemble de données de CICOPA

¹² Il faut noter que les données d'activités économiques concernant les SAL (Espagne) et les coopératives de travail aux Etats-Unis incluent des informations sur les coopératives non-membres en raison de leurs données originales qui ne distinguent pas les informations sur les coopératives membres et les coopératives non-membres

FIGURE 4
RÉPARTITION DU NOMBRE DE COOPÉRATIVES DANS LE RÉSEAU CICOPA PAR CATÉGORIES PRINCIPALES



Lorsque nous analysons les coopératives de travail associé et les coopératives sociales, la répartition selon les activités économiques font emerger des chiffres différents. Les secteurs les plus importants où les coopératives de travail associé sont présentes sont: C. Fabrication (22,5%), G. Commerce de gros et de détail; réparation de véhicules à moteur et de motocycles (14,5%), F. Construction (10,2%).



TABLEAU 12 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DES COOPÉRATIVES DE TRAVAIL ASSOCIÉ SELON LES PRINCIPAUX CODES INDUSTRIELS DU RÉSEAU CICOPA (CHIFFRES PARTIELS)

Catégo- ries	Description	Asie	Europe	Amé- rique du Nord	Amé- rique du Sud	Total
А	Agriculture, sylviculture et pêche	5	922	47	95	1,069
В	Mines et carrières		55		3	58
С	Industrie manufacturière	3,415	6,625	20	60	10,120
D	Fourniture d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné		131			131
Е	Approvisionnement en eau; activités d'assainissement, de gestion des déchets et d'assainissement	9	266		15	290
F	Construction	2	4,475	11	98	4,586
G	Commerce de gros et de détail; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	21	6,496	20	8	6,545
Н	Transport et stockage	2	2,576	5	62	2,645
1	Activités d'hébergement et de restauration	44	2,665	17	5	2,731
J	Information et communication	2	1,909	30	26	1,967
K	Activités financières et d'assurance		209		11	220
L	Activités immobilières		487		5	492
М	Activités professionnelles, scientifiques et techniques	5	3,855	21	22	3,903
N	Activités de services administratifs et de soutien	371	2,295	6	99	2,771
0	Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire		7		2	9
Р	Education	8	1,262		7	1,277
Q	Activités de santé humaine et de travail social	494	2,033	23	77	2,627
R	Arts, spectacles et loisirs		1,176	2	3	1,181
S	Autres activités de services	10	2,015	1	344	2,370
U	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux				1	1
	Total	4,388	39,459	203	943	44,993

Source: Elaboration propre à partir de l'ensemble de données de CICOPA

Les coopératives sociales reflètent des chiffres assez différents. Alors que les trois plus grands secteurs économiques, à savoir Q. Santé humaine et travail social (46,3%), P. Éducation (12,7%) et N. Activités de services administratifs et de soutien (9,7%) dominent dans les coopératives sociales, leurs autres secteurs y sont moins présents.

TABLEAU 13 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DES COOPÉRATIVES SOCIALES PAR PRINCIPAUX CODES INDUSTRIELS (CHIFFRES PARTIELS)

Catégo- rie	Description	Europe	Amérique du Nord	Total
А	Agriculture, sylviculture et pêche	266	3	269
С	Industrie manufacturière	505		505
D	Fourniture d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	16		16
Е	Approvisionnement en eau; activités d'assainissement, de gestion des déchets et d'assainissement	86		86
F	Construction	111		111
G	Commerce de gros et de détail; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	178	1	179
Н	Transport et stockage	107		107
1	Activités d'hébergement et de restauration	347		347
J	Information et communication	96		96
K	Activités financières et d'assurance	7		7
L	Activités immobilières	7		7
M	Activités professionnelles, scientifiques et techniques	178		178
N	Activités de services administratifs et de soutien	956		956
0	Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire	5		5
Р	Education	1,254		1,254
Q	Activités de santé humaine et de travail social	4,564	8	4,572
R	Arts, spectacles et loisirs	189		189
S	Autres activités de services	562		562
ND	Autres activités	422		422
	Total	9,856	12	9,868

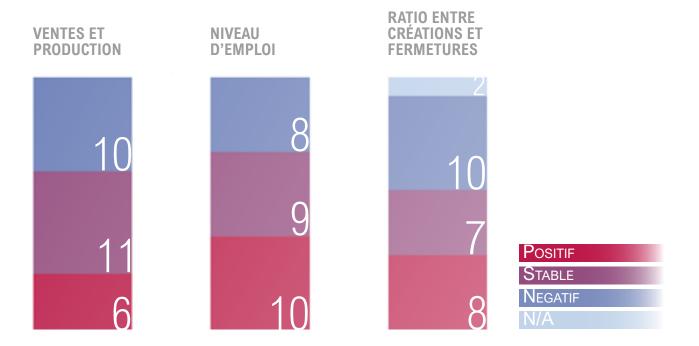
Source: Elaboration propre à partir de l'ensemble de données de CICOPA

TENDANCES DANS LE DÉVELOPPMENT ENTREPRENEURIAL

TENDANCES GÉNÉRALES

Lorsqu'on leur demande d'évaluer les indicateurs économiques comme la production, les ventes, l'emploi et le ratio entre la création et la fermeture des entreprises, la majorité des membres décrivent des tendances entrepreneuriales positives ou stables dans leurs coopératives pour les années 2015-2016. Il vaut la peine de souligner que l'indicateur économique où la performance est la meilleure est l'emploi, même en présence de signes de détresse pour d'autres indicateurs économiques tels que la production et les ventes et le rapport entre création et fermeture (voir graphique ci-dessous).

FIGURE 5
SITUATION ÉCONOMIQUE 2015-2016



Parmi les membres qui ont rapporté des performances particulièrement remarquables, citons la confédération française des coopératives de travail associé CG Scop qui a décrit, encore une fois, une situation positive pour 2016, avec un total de 2.991 coopératives affiliées (+4% par rapport à 2015) et 53.850 travailleurs (+4,2% par rapport à 2015). Cette évolution confirme les tendances positives enregistrées ces dernières années, avec une moyenne de 299 nouvelles coopératives par an entre 2012 et 2015. Des tendances positives ont également été signalées par la confédération espagnole des coopératives de travail associé CO-CETA, notamment en matière de création d'emplois: selon les chiffres du ministère espagnol de l'emploi pour 2015 et 2016, il y a eu une augmentation de 22.800 nouveaux emplois dans les coopératives espagnoles (tous types confondus), dont près de 80% sont des coopératives de travail associé¹³.

Des développements prometteurs ont également été rapportés par d'autres membres de CICOPA, bien que moins substantiels et principalement concentrés dans des secteurs et des activités spécifiques: au Japon, en particulier parmi les coopératives d'insertion professionnelle; en Italie, en particulier parmi les coopératives fournissant des services en général et des services sociaux; au Royaume-Uni, où le nombre de coopératives de travail associé a continué de croître ces dernières années, en particulier dans les industries créatives (designers professionnels, artistes, développeurs web, etc.); au Danemark, où les nouvelles start-up sont principalement dans les médias, les activités technologiques et culturelles; en République tchèque, avec une croissance dans l'industrie automobile, la métallurgie, les plastiques et le caoutchouc; aux États-Unis, il y a eu une certaine augmentation, mais on ne peut pas dire qu'elle soit encore importante, et le plus grand nombre de créations d'entreprises a eu lieu à New York, en partie grâce au financement municipal pour le développement des coopératives¹⁴. Cependant, d'une manière générale, selon les données quantitatives, il semble que ces dynamiques ne se reflètent pas directement et immédiatement dans l'augmentation du membership au sein des organisations membres de CICOPA.

Néanmoins, les membres ont signalé des signes de ralentissement économique par rapport à la période de deux ans précédente (2013-2014). Il convient de mentionner le cas de l'Argentine, de l'Uruguay et de la Colombie à cet égard. Les membres argentins CNCT et FECOOTRA ont signalé des difficultés et des fermetures principalement en raison de mesures gouvernementales défavorables telles que l'ouverture des importations et l'augmentation constante du coût des services publics, affectant principalement les secteurs du textile, de la métallurgie et de la construction. D'un autre côté, FCPU, membre uruguayen, a signalé un ralentissement de la production, des ventes et de l'emploi, associé à un ralentissement général de l'économie nationale, une situation qui a toutefois commencé à s'inverser au second semestre 2016. Malheureusement, durant cette période, certaines entreprises récemment converties en coopératives de travail associé, et toujours en phase de consolidation, ont été négativement affectées par ce contexte défavorable.

¹³ Plus d'informations peuvent être trouvées dans l'article de COCETA disponible à http://www.coceta.coop/noticias-coceta.asp?id-new=454

¹⁴ Il convient de préciser que, comme l'a souligné notre membre la US Federation of Worker Cooperatives (USFWC), le nombre de créations de coopératives de travail associé aux États-Unis est beaucoup plus élevé que le nombre effectif de créations réussies. Cela peut s'expliquer par une préparation entrepreneuriale inadéquate (plan d'affaires, etc.), qui a attiré l'attention de l'USFWC sur le fait que la difficulté de satisfaire les besoins techniques pour soutenir le développement entrepreneurial des coopératives est plus importante qu'on ne le pensait auparavant.

En Colombie, en raison d'une disposition de politique publique qui interdit l'utilisation abusive du modèle des coopératives de travail associé pour dégrader la protection et les droits des travailleurs, on a observé une diminution considérable du nombre de coopératives de travail associé (2.500 coopératives ont été fermées) et des emplois (390.000 emplois ont disparu). Certains membres européens ont également confirmé certaines tendances de détresse dans la continuité des années précédentes: SCOP BTP, la fédération française des coopératives de construction, a signalé une tendance négative inchangée depuis 2008. Les membres de Pologne, Roumanie et Bulgarie ont également confirmé un ralentissement progressif de l'emploi et start-ups. Les statistiques montrent également que les coopératives de travail associé italiennes souffrent, elles aussi, d'un ralentissement progressif, bien que chaque fédération de coopératives de travail associé italienne ait été inégalement affectée. Les tendances à la baisse en Europe semblent s'expliquer par les difficultés structurelles qui affectent l'industrie, en particulier les industries manufacturières, de la construction et des transports, dans certains pays.

TENDANCES PAR SECTEUR

SECTEUR DES SERVICES

Le secteur des services semble être celui qui croît le plus et, dans une phase de forte diversification, il se développe dans un large éventail d'activités allant des médias, de la technologie et de la culture à l'éducation, la santé et les services sociaux. Ce phénomène a été rapporté sur une grande échelle géographique même si à des degrés divers: dans certains cas, il semble être une tendance consolidée alors que d'autres membres le décrivent plutôt en termes d'opportunités émergentes pour de futures start-ups, mais l'impact concret reste à être mesuré et défini. Ci-dessous, nous résumons les principales tendances de développement rapportées par les membres.

Le membre français CG Scop a indiqué que plus d'une coopérative sur deux est active dans le secteur des services qui, à la fin de 2015, comptait environ 1.350 coopératives et 18.400 emplois, avec 100 nouvelles coopératives et 630 nouveaux emplois. En particulier, il y a eu une croissance remarquable dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux (+340 emplois en 2015). Des tendances de croissance dans les services éducatifs, sociaux et de santé ont également été signalées en Suède, en Italie, au Royaume-Uni, au Japon, aux États-Unis et en Uruguay, ce qui est également corroboré par nos données quantitatives. Parmi les secteurs économiques, les Q. Activités de santé humaine et de travail social montrent une tendance de croissance continue entre les pays. La relative stabilité des coopératives sociales par rapport aux coopératives de travail associé qui, elles, subissent un ralentissement relatif doit être comprise en relation avec cette tendance. Cependant, une tendance inverse a été observée en Espagne, où l'emploi a diminué de 2,4% dans les services de soins, de la fin de 2014 à la première moitié de 2016, en raison de la diminution du budget public.

Parmi 23 membres sur lesquels des informations sur l'activité économique sont disponibles, 2.531 coopératives dont 1.254 coopératives sociales ont été identifiées dans le secteur de l'éducation. En outre, 7.199 coopératives dont 4.572 coopératives sociales sont signalées dans le secteur de l'Activité de santé humaine et de travail social. Les coopératives de ces deux secteurs représentent 17,7% du total des coopératives reportées.

Il convient de souligner que nous observons un intérêt croissant au sein de notre réseau pour le modèle des coopératives sociales, spécialisé dans la fourniture de services d'intérêt général (services sociaux et environnementaux, éducation, culture, etc.) ou dans l'intégration professionnelle des travailleurs défavorisés et marginalisés (personnes handicapées, chômeurs de longue durée, ex-prisonniers, toxicomanes, etc.). Par exemple, Coopetín, la première coopérative sociale colombienne, a été créée en 2016. L'expansion potentielle de ce modèle est en cours en Argentine, où de nombreuses coopératives de travail associé sont déjà impliquées dans les soins, le soutien et la réintégration des personnes vulnérables, mais aussi au Royaume-Uni où les coopératives pourraient aider à faire face au déficit budgétaire pour la santé et les services sociaux. En outre, notre membre polonais a souligné le potentiel représenté par les coopératives sociales en termes de futures start-up. Selon une étude récemment publiée par Euricse¹⁵, de 2006 à 2014, les coopératives sociales polonaises se sont développées avec une croissance moyenne annuelle de 45%, représentant 1.269 start-up selon les données récentes.

Dans le réseau CICOPA, 10 membres représentent des coopératives sociales ¹⁶. Les coopératives sociales italiennes, représentées par trois membres italiens (AGCI Solidarietà, Federsolidarietà et Legacoop sociali), sont de deux différents types: le type A pour la prestation de services d'intérêt général et le type B pour l'insertion professionnelle des personnes vulnérables. Les coopératives japonaises de personnes âgées représentées par JWCU ont le statut juridique de coopératives de consommateurs mais elles peuvent être considérées comme des coopératives multipartites comprenant des membres utilisateurs et des membres travailleurs qui sont principalement des personnes âgées. Il y a quatre membres de CICOPA représentant des coopératives spécialisées dans l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Toutes les coopératives sociales d'insertion professionnelle du réseau CICO-PA emploient environ 30.000 personnes défavorisées.

Cependant, dans de nombreux pays, le concept de coopérative sociale n'est pas clairement défini mais utilisé pour désigner les coopératives qui assurent des services de santé et de protection sociale et des activités d'insertion professionnelle. En Espagne, les coopératives ne sont pas un type distinct de coopératives, mais une catégorie secondaire selon la législation. Dans certains cas, comme en Pologne et en Corée du Sud, les coopératives sociales, bien que définies juridiquement, ne sont pas encore entièrement organisées en tant que mouvement, et les membres de CICOPA ne les représentent pas. Par conséquent, les données quantitatives issues du réseau CICOPA ne reflètent pas suffisamment ce développement des coopératives sociales. Comme examiné dans la partie quantitative de ce rapport, de nombreux types de coopératives qui pourraient être reclassées comme des coopératives sociales, dans l'attente d'une meilleure compréhension de leurs modèles et de leurs cadres institutionnels, constitueraient un domaine important pour une enquête plus approfondie.

¹⁵ Euricse, 2017, Selected Aspects of Social Cooperatives in Poland, Euricse Working Papers, No. 93 | 17, disponible à https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2940313

¹⁶ Pour des informations plus détaillées, veuillez consulter le tableau 9 dans la section Faits et Chiffres

SECTEURS INNOVANTS AYANT ÉMERGÉS RÉCEMMENT

Fait intéressant, l'Argentine signale une nouvelle vague de développement des coopératives dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC). Des tendances similaires ont également été soulignées au Danemark, en France, en Italie, au Royaume-Uni et en Uruguay. En général, le secteur des TIC reflète une tendance de croissance stable parmi les membres de CICOPA. Selon nos données partielles, il y a 2.063 coopératives dans 18 organisations membres qui travaillent dans le secteur des TIC. Ils représentent 3,77% de toutes les coopératives reportées.

Certains membres ont souligné les changements dans les secteurs de l'industrie et de la construction et leur chaîne de production connexe ainsi que les opportunités de croissance liées à l'innovation technologique et environnementale. En Italie, d'importantes coopératives historiques ont fermé leurs portes, en particulier dans le secteur de la construction et dans la chaine de la construction¹⁷, mais de nouvelles coopératives ont été créées à la suite de rachats d'entreprises en crise et de start-ups dans des secteurs technologiques avancés. COCETA (Espagne) et SCOP BTP (France) ont souligné l'augmentation des activités de construction liées à l'impact environnemental et aux énergies renouvelables. Une forte présence et des tendances croissantes de coopératives impliquées dans des activités liées à l'environnement, telles que les énergies renouvelables et le recyclage, ont également été signalées au Danemark, en Suède, en Argentine, aux États-Unis et au Vietnam. Au Royaume-Uni, l'intérêt reste élevé, bien que le nombre de nouvelles coopératives environnementales ait diminué après un pic de croissance important ces dernières années.

Cependant, malgré l'importance croissante des activités liées à l'impact environnemental, il est difficile d'identifier les coopératives actives dans ces domaines avec le système actuel de classification industrielle. Il pourrait être raisonnable d'utiliser les catégories « fourniture d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné » et « approvisionnement en eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution » comme indicateurs de la fourniture d'énergie (renouvelable) et du recyclage. Avec le système de classification actuel, il n'est pas possible de distinguer les coopératives liées à l'innovation technologique et environnementale des entreprises traditionnelles dans le secteur de la construction.

Il y aurait 147 coopératives dans 5 organisations membres européennes actives dans le secteur « électricité, gaz, vapeur et air conditionné ». Pour le secteur « Approvisionnement en eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution », 10 organisations membres ont recensé 376 coopératives, dont la plupart sont probablement actives dans les activités de recyclage.

THÈMES CLÉS

Nous examinons ci-dessous deux thèmes qui, à notre avis, sont de plus en plus importants pour le mouvement coopératif: l'entrepreneuriat coopératif des jeunes et «l'économie verte», autrement dit, en l'absence de toute définition internationalement reconnue, les activités économiques ayant comme objectifs la protection de l'environnement et les émissions à faible émission de carbone.

ENTREPRENEURIAT COOPÉRATIF DES JEUNES

Selon les statistiques récentes de l'OIT¹⁸, après une légère baisse entre 2012 et 2015, le chômage des jeunes a encore augmenté en 2016, atteignant le chiffre alarmant de 71 millions de jeunes chômeurs dans le monde. Les jeunes sont touchés de manière disproportionnée par la pauvreté au travail et l'informalité, en particulier dans les pays émergents et en développement où plus d'un tiers des jeunes vivent dans une pauvreté extrême ou modérée malgré le fait qu'ils ont un emploi. En outre, les jeunes sont beaucoup plus susceptibles de se retrouver sans emploi par rapport au reste de la population économiquement active et la durée du chômage parmi eux est en augmentation, en particulier dans les pays développés.

Dans ce contexte, il y a eu un intérêt croissant ces dernières années sur la façon dont les coopératives peuvent être un outil concret entre les mains des jeunes pour se libérer de la marginalité par une redistribution des ressources et une appropriation commune, comme l'ont préconisé les jeunes leaders coopératifs au Sommet international des coopératives de 2014 à travers le message « Coopérer pour transformer la société » 19. Alors qu'il y a eu une plus grande visibilité des jeunes dirigeants de coopératives au niveau mondial sous l'impulsion et la coordination du Réseau des jeunes de l'Alliance coopérative internationale²⁰, il convient de mentionner également la création récente du Réseau européen des jeunes coopérateurs, officiellement lancé en 2015 dans le cadre de l'Assemblée générale de Cooperatives Europe, l'organisation régionale de l'Alliance coopérative internationale pour l'Europe. Le réseau vise à partager les connaissances et les meilleures pratiques, à promouvoir des coopératives de jeunes innovantes et à travailler ensemble pour améliorer la représentation des jeunes au sein du mouvement coopératif. Les membres des coopératives de travail associé et des coopératives sociales y participent activement depuis le tout début: sa première réunion a été organisée par la coopérative de travail britannique AltGen²¹, la coopérative sociale française Solidarité Etudiante²² et les organisations qui font la promotion des entreprises coopératives parmi les jeunes en Italie OOP! - Confcooperative²³ et Generazioni – Legacoop²⁴.

¹⁸ ILO: World Employment and Social Outlook: Trends for Youth 2016, Genève: ILO, 2016

¹⁹ Plus d'informations sont disponibles sur <a href="https://ica.coop/en/media/news/summits-young-leaders-issue-declaration-2014-international-summit-cooperatives#overlay-context="https://ica.coop/en/media/news/summits-young-leaders-issue-declaration-2014-international-summit-cooperatives#overlay-context="https://ica.coop/en/media/news/summits-young-leaders-issue-declaration-2014-international-summit-cooperatives#overlay-context="https://ica.coop/en/media/news/summits-young-leaders-issue-declaration-2014-international-summit-cooperatives#overlay-context="https://ica.coop/en/media/news/summits-young-leaders-issue-declaration-2014-international-summit-cooperatives#overlay-context="https://ica.coop/en/media/news/summits-young-leaders-issue-declaration-2014-international-summit-cooperatives#overlay-context="https://ica.coop/en/media/news/summits-young-leaders-issue-declaration-2014-international-summit-cooperatives#overlay-context="https://ica.coop/en/media/news/summits-young-leaders-issue-declaration-2014-international-summit-cooperatives#overlay-context="https://ica.coop/en/media/news/summits-young-leaders-issue-declaration-2014-internation-2014-

²⁰ Plus d'informations sont disponibles sur https://ica.coop/en/alliance-youth-network

²¹ Plus d'informations sont disponibles sur http://altgen.coop/

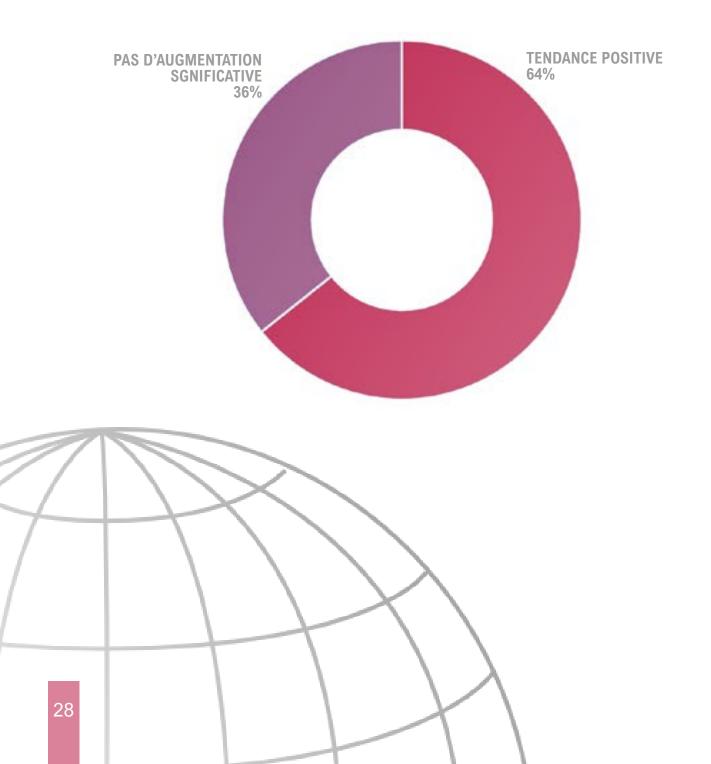
²² Plus d'informations sont disponibles sur http://www.solidariteetudiante.fr/

²³ Plus d'informations sont disponibles sur https://www.facebook.com/OOPgiovani

²⁴ Plus d'informations sont disponibles sur http://generazioni.legacoop.it/

La reconnaissance par CICOPA de l'importance de ce thème remonte à 2013, lorsque les membres ont reconnu qu'il était crucial de travailler sur les politiques en faveur des jeunes, en les incluant dans le plan stratégique 2013-2020 de l'organisation. Dans ce cadre, CICO-PA a lancé en 2015-2016 sa stratégie de levée de fonds pour le lancement de la campagne « We Own It! » en 2017. Cette campagne vise à sensibiliser le public sur comment les jeunes peuvent répondre à leurs besoins et aspirations d'emploi tout en contribuant à société par la création de coopératives de travail associé, sociales et de producteurs. La campagne vise à inspirer la nouvelle génération et les décideurs politiques au moyen de différents outils, tels qu'un site web dédié, une étude, ainsi que la promotion de la vidéo « Travailler ensemble pour un avenir coopératif », coproduite en 2015 par CICOPA, avec ses organisations régionales CECOP-CICOPA Europe et CICOPA Mercosur.

FIGURE 5
CRÉATION DE COOPÉRATIVES PAR DES JEUNES SELON LES MEMBRES DU RÉSEAU CICOPA



Fait intéressant, la majorité des membres qui ont répondu sur ce sujet précis pour ce rapport ont souligné un nombre plus élevé de coopératives dans l'industrie et les services créés par les jeunes ces dernières années ou, du moins, un intérêt accru pour créer de telles coopératives. Il est important de noter que, dans la plupart des cas, il s'agit d'une perception rapportée par les membres sans beaucoup de preuves en termes de chiffres et de tendances quantifiées. En fait, la plupart des organisations membres ne collectent pas de données sur l'âge, ce qui rend difficile l'obtention d'une image claire à cet égard. Quelques chiffres relatifs à l'implication des jeunes dans les coopératives industrielles et de services viennent de France et d'Espagne: en France, fin 2015, les jeunes cadres (≥ 35) représentaient 15% des cadres des coopératives de travail associé et sociales. En Espagne, selon des statistiques récentes du ministère de l'Emploi et de la Sécurité sociale, le pourcentage de jeunes travaillant dans les coopératives est de 4,3% pour les jeunes de moins de 25 ans et de 37,5% pour les jeunes de 25 à 39 ans. Selon COCETA, la participation des jeunes dans les coopératives de travail associé en Espagne montre des tendances très prometteuses, ce qui est confirmé par le fait que 80% des nouveaux membres ont moins de 35 ans avec un niveau d'éducation élevé (chiffre rapporté en 2015)²⁵. Alors que d'une part nous manquons souvent de données nous permettant de mesurer quantitativement l'implication des jeunes dans les coopératives et son évolution au cours des dernières années, d'autre part nous pouvons rapporter une variété d'initiatives montrant que la promotion des coopératives chez les jeunes est devenue une priorité stratégique pour le mouvement coopératif dans de nombreux pays. Nous rapportons quelques exemples concrets ci-dessous.

CJS²⁶ (« Coopératives Jeunesse de Services ») est un programme québécois (Canada) où les étudiants de 12 à 17 ans sont formés pour créer des coopératives de travail associé au cours de l'été comme emplois à temps partiel pour faire des services à la collectivité locale comme la tonte de pelouses, la peinture, le nettoyage, etc, organisés en petites coopératives de travail gérées par des groupes de dix à quinze jeunes qui, tout en créant des emplois, peuvent apprendre à gérer leur entreprise de manière responsable. Ce modèle a été lancé avec succès dans les années 1980 par RESEAU, le réseau de coopératives de travail associé du Québec (Canada), et environ 150 projets ont été lancés chaque année depuis lors. Le développement le plus récent de ce projet mérite l'attention : en 2015, RESEAU a créé « Fabrique entrepreneuriale », qui regroupe des acteurs du mouvement coopératif et d'autres types d'entreprises et d'organisations de jeunesse, dans le but de développer ce modèle plus largement au Québec. Plus récemment, des Coopératives Jeunesse de Services ont également été développées en France, grâce à l'intercoopération transatlantique établie entre les acteurs de l'économie sociale actifs dans les deux pays. Depuis le lancement d'un premier projet pilote en 2013 en Bretagne, le projet s'est développé progressivement et, en 2016, 33 coopératives de ce type ont été créées en France²⁷, sous la forme des coopératives d'activité et d'emploi²⁸ (CAE) et la coordination du réseau français Coopérer²⁹.

²⁵ Plus d'informations sur http://empresaytrabajo.coop/nacional/coceta-lanza-el-proyecto-orientacoop-para-la-juventud/

²⁶ Plus d'informations sur https://www.projetcjs.coop/france/quest-ce-quune-cjs/historique-des-cjs/

²⁷ G. Volat et A. Plaindoux, « Les Coopératives Jeunesse de Services, vers une conscience citoyenne pour les jeunes coopérants », in XVII Rencontres du RIUESS, Engagement, Citoyenneté et Développement : Comment former à l'économie sociale et solidaire ?, Marrakech, 22 au 24 mai 2017

²⁸ Les coopératives d'activités et d'emploi ont été conçues en France comme une forme spécifique de coopérative de travail associé permettant aux personnes de développer leur propre entreprise tout en bénéficiant de droits et de protection à part entière ainsi que de services administratifs (par exemple comptabilité). Depuis l'entrée en vigueur de la loi française sur l'économie sociale et solidaire de 2014, ils ont été reconnus comme une forme spécifique de coopérative, dont les membres peuvent également être ceux qui ont terminé leur période d'essai et ont leurs propres entreprises et clients, comme la plupart des freelancers. A cet effet, un nouveau statut d' « entrepreneur-salarié », s'appliquant uniquement aux coopératives d'activités et d'emploi, a été introduit dans le code du travail français

²⁹ CG Scop, « Coopératives jeunesse de services: les jeunes s'initient à l'entreprenariat coopératif », Participer n°653, 26 November 2014

Un autre exemple d'engagement en faveur de l'entrepreneuriat coopératif des jeunes vient d'Espagne. COCETA, la confédération espagnole des coopératives de travail associé, a participé à une « Stratégie d'apprentissage et d'emploi des jeunes 2013/2016 »³⁰, une initiative du ministère espagnol de l'Emploi et de la Sécurité sociale visant à répondre à la situation de travail précaire que connaissent de nombreux jeunes en Espagne. Cette stratégie contient la garantie jeunesse, à savoir l'application nationale d'un système promu par la Commission européenne³¹ par lequel tous les pays de l'UE se sont engagés à faire en sorte que tous les jeunes de moins de 25 ans (29 en Espagne) bénéficient d'une offre d'emploi de qualité, d'une formation continue, d'un apprentissage et d'un stage. Dans ce cadre, COCETA a lancé deux projets spécifiquement destinés à améliorer l'accès des jeunes à l'emploi et au travail indépendant par le biais des coopératives de travail associé.

Le premier, dénommé Emprende.coop³² et lancé en 2014, est un portail Web visant à encourager les gens à mettre en place des projets d'entreprises coopératives. Il contient des guides sur la mise en place d'une coopérative, comment rédiger un plan d'affaires, et comment développer et mettre en pratique le plan d'affaires (y compris un outil en ligne pour suivre le développement). En outre, le site propose un outil en ligne qui aide à la conception d'un plan d'affaires et d'autres ressources et documents publiés par les gouvernements régionaux espagnols, informant les utilisateurs des spécificités de la création d'entreprises coopératives dans les différentes régions. Deuxièmement, COCETA a conçu et lancé le portail web et l'application mobile Orienta.coop, qui ciblent les jeunes qui n'étudient ni ne travaillent (NEET), leur fournissant des informations sur le système de garantie jeunesse de l'UE ainsi qu'une orientation et une formation professionnelles sur comment mettre en place une coopérative de travail associé.

Des initiatives similaires ont également été développées en Italie, un autre pays où le chômage des jeunes s'est considérablement aggravé depuis la crise économique de 2008. Un exemple est Coop Up!³³, le projet d'incubateur national récemment lancé par l'association coopérative italienne Confcooperative pour les jeunes de moins de 35 ans et pour les femmes. Il offre des services de mentorat et de conseil pour la création de nouvelles coopératives et le développement de coopératives existantes et encourage l'innovation en facilitant les connexions entre les coopératives à travers des espaces de travail en réseau et de co-working. Les nouvelles coopératives incubées par Coop Up! peuvent bénéficier du soutien du fonds de solidarité coopératif Fondosviluppo³⁴, qui peut anticiper le capital social de la coopérative, jusqu'à un montant maximum de 30.000 euros sur 5 ans, à un taux d'intérêt annuel de 1,5%. Un autre exemple provenant du mouvement coopératif italien est Coopstartup³⁵, un projet lancé par Coopfond (un fonds de solidarité géré par l'association coopérative italienne Legacoop) en mai 2013, visant à promouvoir la création de coopératives parmi les jeunes et à encourager la présence de coopératives sur de nouveaux marchés. Il se concentre spécifiquement sur l'innovation (innovation technologique, organisationnelle et sociale) pour favoriser une « croissance intelligente, durable et inclusive ».

³⁰ Plus d'informations sont disponibles à http://www.empleo.gob.es/es/garantiajuvenil/informate.html

³¹ Plus d'informations sont disponibles à http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1079

³² Plus d'informations sont disponibles à http://emprende.coop/index.php

³³ Plus d'informations sont disponibles à http://www.coopup.net/

³⁴ En Italie, la loi 59/1992 a créé des fonds de solidarité pour la promotion et le développement des coopératives permettant aux associations nationales de coopératives de créer et de gérer de tels fonds. Fondosviluppo et Coopfond ont été créés respectivement par les organisations coopératives Confcooperative et Legacoop, non seulement pour financer mais aussi pour fournir un large éventail de services de conseil et de suivi dans différents domaines tels que les transferts d'entreprise aux travailleurs sous forme coopérative, ainsi que la création et le développement de coopératives. Les ressources des fonds proviennent principalement de 3% des bénéfices annuels des coopératives associées, conformément à la loi 59/1992.

³⁵ Plus d'informations sont disponibles à http://www.coopstartup.it/en/project

Depuis son lancement, il a développé différents outils tels que: un guide pratique et des cours en ligne gratuits pour les start-ups; des partenariats avec des universités, des centres d'affaires et des incubateurs; l'organisation d'appels locaux pour sélectionner et soutenir des idées d'affaires promues par des groupes de coopérateurs potentiels; le mentorat et la four-niture de prêts remboursables, et des outils financiers spécifiques pour la création de nouvelles coopératives. Depuis 2013, 10 appels ont été organisés au niveau local, 54 coopératives ont été sélectionnées et 30 nouvelles coopératives ont été créées.

En Pologne, le membre de CICOPA NAUWC promeut la culture et les pratiques coopératives parmi les plus jeunes, en appliquant la méthode « apprendre par l'action ». Le projet s'intitule « Jeunes - prêts à partir! » et consiste à soutenir la création de coopératives par les élèves avec le soutien et le soutien des enseignants. Ces coopératives associent au moins 10 élèves chacune. L'éventail des activités qu'elles gèrent peut être assez large: produire et vendre des biens; fournir des services à une école et à des tiers; la culture de plantes et l'élevage (petit bétail); cueillir et ramasser les matériaux de recyclage et les vendre; promouvoir le concept coopératif et les valeurs coopératives dans les écoles et les quartiers; organiser des événements culturels, touristiques et sportifs, et bien d'autres. En fait, cette pratique a une longue histoire, puisque la première coopérative d'élèves en Pologne a été fondée à Pszczelina près de Varsovie en 1900 par Jadwiga Dziubińska, une enseignante et militante coopérative. Plus tard, en 1991, le Fonds de développement coopératif des élèves (FDCE) a été créé pour soutenir leur développement. NAUWC et FDCE entreprennent souvent des initiatives conjointes pour promouvoir les coopératives d'élèves. Par exemple, entre 2014 et 2016, les deux organisations ont mis en œuvre le projet « Coopératives d'élèves comme un outil pour améliorer les attitudes entrepreneuriales et de la citovenneté chez les jeunes »³⁶.

ÉCONOMIE VERTE

Le changement climatique et la nécessité de faire face à la crise environnementale actuelle sont de plus en plus présents dans l'agenda politique international. De nombreux pays connaissent ses effets d'alerte tels que les phénomènes météorologiques extrêmes, dont les personnes vulnérables sont souvent les plus touchées. Pour relever ces défis, l'Accord de Paris, un engagement à limiter la température globale en dessous de 2 degrés, a été adopté le 12 décembre 2015 lors de la COP21 à Paris. D'un autre côté, l'Agenda 2030 des Nations Unies et ses objectifs de développement durable (ODD) ont renforcé l'importance d'évoluer vers des modes de production et de consommation plus durables. Compte tenu de ces prémisses, qu'est-ce qui fait des coopératives un allié précieux pour une économie verte, durable et compétitive? Nous pourrions argumenter que, compte tenu de leurs racines locales et des préoccupations de la collectivité, les coopératives sont particulièrement appropriées pour une utilisation durable des ressources endogènes, ce qui en fait la formule appropriée pour développer des activités liées à la promotion de l'économie verte. Ariel Guarco, président de la Confédération Coopérative de la République d'Argentine (COOPERAR) et nouveau président de l'ACI, a présenté un intéressant débat à ce propos dans sa note intitulée « Programme coopératif pour la défense de la planète »37, où il souligne que le pouvoir et la responsabilité des coopératives dans ce domaine résident dans leur objectif intrinsèque, à savoir répondre aux besoins des collectivités locales.

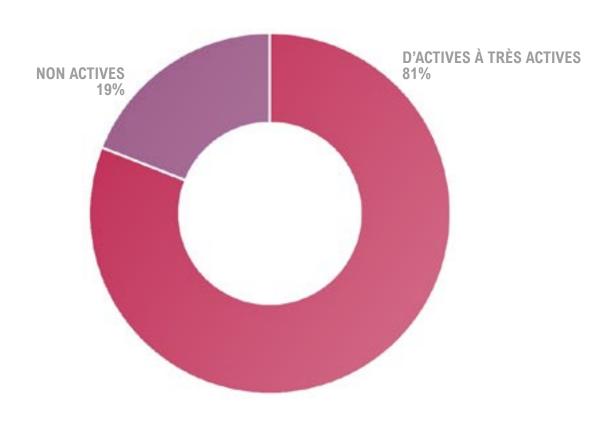
³⁶ Pour plus d'informations (en polonais): www.frsu.pl

³⁷ Disponible à http://eng.arielguarco.coop/co-operative-agenda-to-defend-the-planet/

Le développement durable, soutient Guarco, peut être atteint si l'innovation est au service des personnes (et non du profit entre les mains de quelques actionnaires); par conséquent, les coopératives apparaissent comme « une alternative au modèle qui a engendré la dégradation de l'environnement et l'inégalité ».

Les secteurs présentant les plus grandes opportunités et où le potentiel de développement des coopératives dans l'industrie et les services est considérable sont divers: tourisme durable; énergie; gestion des déchets; éducation environnementale; construction durable et gestion des forêts et des espaces naturels. La grande majorité des membres de CICOPA consultés sur ce sujet ont souligné les tendances et l'intérêt croissants dans ce domaine, et ont identifié l'innovation technologique et environnementale comme l'un des nouveaux moteurs du développement coopératif sectoriel dans leur pays: dans certains cas, ces activités contribuent à lancer de nouvelles activités émergentes, telles que les énergies renouvelables (qui semblent plus consolidées en Europe du Nord et en Amérique du Nord mais présentent un fort potentiel de développement dans d'autres pays comme l'Italie et l'Uruguay) ou les services environnementaux (Vietnam); dans d'autres cas, elles contribuent à la reconversion et au repositionnement des activités en difficulté depuis la crise économique de 2008, comme dans le secteur de la construction (France, Espagne).

FIGURE 6
IMPLICATION DES COOPÉRATIVES DU RÉSEAU CICOPA DANS L'ÉCONOMIE VERTE



Un « terrain d'essai » intéressant pour le développement des coopératives, en particulier des coopératives de travail associé, dans l'économie verte est l'Andalousie (Espagne). Selon la Fédération andalouse des coopératives de travail (FAECTA)³⁸, l'Andalousie est la communauté autonome espagnole qui compte le plus grand nombre de coopératives et d'emplois coopératifs: environ 4.000 coopératives (environ 18% du nombre total de coopératives en Espagne), dont 80% sont des coopératives de travail associé. En plus de cela, selon une étude publiée par FAECTA en 201539, l'Andalousie est la deuxième communauté autonome à générer des « emplois verts ». 132 sont les coopératives (dans leur grande majorité des coopératives de travail associé) actives dans les activités environnementales, principalement dans l'économie bleue (secteur maritime), suivies par les services environnementaux et l'éducation, le recyclage, l'écotourisme, l'agriculture biologique, les énergies renouvelables et la bioconstruction. Alors que le cas andalou illustre les tendances émergentes et les opportunités pour les coopératives de travail associé dans l'économie verte, d'autres expériences régionales servent d'exemples de pratiques qui ont été consolidées au cours des dernières décennies. C'est le cas des coopératives forestières du Québec, dont l'histoire remonte aux années 1930, quand elles ont été créées pour améliorer les conditions de travail des travailleurs qui étaient contraints de gagner leur vie dans des conditions très difficiles. Aujourd'hui, la Fédération des coopératives forestières du Québec (affiliée à la FCCT, membre canadien de CICOPA) représente la totalité des coopératives de travail associé et des coopératives sociales (appelées « coopératives de solidarité » dans cette région) actives dans le secteur forestier au Québec. Ses 40 coopératives regroupent 2.700 travailleurs-membres et créent des emplois pour environ 3.500 personnes, générant plus de 250 millions de dollars de revenus.

Dans des domaines tels que le recyclage et la gestion des déchets, les travailleurs et les coopératives sociales ont démontré leur capacité à combiner la protection de l'environnement et la création d'emplois décents, même pour les catégories les plus vulnérables de la société. Une expérience paradigmatique vient d'Argentine: la coopérative de travail associé Creando Conciencia⁴⁰ (Créer la Conscience), associée à FECOOTRA, membre de CICOPA, a été fondée en 2005 dans la province de Buenos Aires, à l'initiative d'un groupe de voisins soucieux de la gestion urbaine des déchets solides. Depuis ses débuts, elle s'est impliquée dans la collecte, le tri et le recyclage des déchets, ainsi que dans la conception et la construction de meubles en plastique. La majorité des fondateurs de la coopérative étaient des anciens récupérateurs de déchets urbains au chômage qui avaient été embauchés par de grandes sociétés de collecte des déchets, de manière précaire et pour de courtes périodes. Grâce à la création de la coopérative, ils ont pu obtenir des emplois stables et capitaliser leurs connaissances antérieures et leur engagement envers l'environnement. Aujourd'hui, la coopérative regroupe 50 membres, pour la plupart des femmes, et joue un rôle de premier plan dans le processus de construction du secteur du recyclage coopératif, qui s'est considérablement développé en Argentine au cours des dernières années. Avec le soutien de FECOOTRA, Creando Conciencia a contribué à la création fin 2014 du réseau national de ramasseurs de déchets. Ce réseau fournit une stratégie intégrée pour le développement entrepreneurial de ses coopératives membres ainsi qu'une approche commune en matière de sensibilisation aux questions environnementales. Ailleurs, comme en Suède, plusieurs coopératives sociales d'insertion professionnelle sont actives dans des domaines tels que le recyclage, le jardinage et l'agriculture, employant des personnes défavorisées dont le profil est extrêmement faible sur le marché du travail.

^{38 «} Andalucía, vanquardia del cooperativismo », disponible à https://www.faecta.coop/index.php?id=29

³⁹ « Informe sobre la economia verde y el cooperativismo en Andalucia », disponible à https://www.faecta.coop/doc/Econom%C3%ADa%20Verde%20y%20Cooperativismo.pdf

⁴⁰ http://www.creandoconciencia.com.ar/

De même, notre membre japonais JWCU rapporte des projets de lancement de production de biodiesel à partir d'huile de cuisson recyclée à Tokyo, parmi lesquels la coopérative Aguriin⁴¹, une usine employant des jeunes souffrant de handicaps mentaux ou de fragilités sociales produisant du biodiesel produit pour des entreprises locales, telles que des compagnies d'autobus. JWCU soutient actuellement le lancement de quatre usines similaires à travers le pays, mais leur développement est assez lent car elles luttent pour atteindre une plus grande échelle et l'attractivité du marché. En effet, le développement signalé par nos membres dans l'économie verte est souvent ralenti par des obstacles importants: la pénurie de financement et de fortes mesures d'accompagnement empêchent ces activités d'atteindre le plein développement de leur potentiel, ce qui nécessiterait des investissements considérables dans l'innovation et la technologie.

Certaines initiatives intéressantes sont encouragées par nos membres pour renforcer la capacité de leurs coopératives affiliées et appeler à leur développement dans ce domaine spécifique. L'expérience de notre membre SCOP BTP, représentant les coopératives de travail associé dans le secteur du bâtiment et des travaux publics en France, mérite une attention particulière. En 2015, la fédération a lancé son label de Responsabilité Sociale de l'Entreprise, grâce à un partenariat étroit initié en 2012 avec l'organisme spécialisé en certification RSE Afnor⁴². Le processus de certification est basé sur le modèle d'évaluation AFAQ 26000, composé de 4 étapes: sensibilisation, auto-évaluation, évaluation AFAQ 26000 et, enfin, validation par le Comité de Labellisation, composé de représentants de toute la branche BTP. Du point de vue de son promoteur SCOP BTP, la reconnaissance accordée par ce label peut fortement sensibiliser les coopératives actives dans la construction au développement durable et promouvoir leur approche dans ce domaine. A cet effet, une page web dédiée a été lancée⁴³: elle fournit des informations pratiques sur le label et les bonnes pratiques au sein du mouvement, y compris la documentation relative aux quatre premières coopératives de travail associé ayant obtenu le label début 2016.

⁴¹ L'expérience d'Aguriin a été incluse dans la vidéo de CICOPA « Travailler ensemble pour un avenir coopératif » qui peut être regardée <u>ici</u>

⁴² https://www.afnor.org/

⁴³ Disponible à http://www.scopbtp.org/rse/

RELEVER LES DÉFIS ET SAISIR LES, OPPORTUNITÉS

Le secteur de l'industrie et des services est confronté à un paysage économique en pleine mutation. Les coopératives doivent s'aligner sur les importants changements économiques, technologiques, environnementaux et sociaux, et améliorer leur compétitivité et leur capacité à se développer. Quels types de stratégies nos membres et leurs coopératives proposent-ils pour relever ces défis et saisir ces opportunités? Nous résumons ci-dessous quelques stratégies et initiatives emblématiques.

INTERCOOPÉRATION

La grande majorité des coopératives représentées par CICOPA (plus de 90%) sont des petites et moyennes entreprises (PME). Une stratégie clé pour équilibrer leur dimension PME est la coopération entrepreneuriale entre elles, qui permet de créer des économies d'échelle et de renforcer leur compétitivité. Bien que le mouvement coopératif ait une longue tradition de création de solutions innovantes basées sur le sixième principe coopératif (coopération entre coopératives), cette composante reste un défi pour le mouvement coopératif et doit être développée, comme l'a souligné le président de CICOPA Manuel Mariscal lors du IVe Sommet de Coopératives des Amériques, qui s'est tenu à Montevideo (Uruguay) en novembre 2016. En fait, cela ne s'applique pas seulement aux coopératives, mais aussi aux PME et micro-PME qui font face aux mêmes défis que les coopératives⁴⁴.

L'intercooperation était au cœur de la réunion intitulée « Coopératives dans l'industrie, les services et l'énergie: comment aborder la dimension des PME, aujourd'hui et demain? », co-organisée par CICOPA et NRECA, la National Rural Electric Cooperative Association des États-Unis, dans le cadre du Sommet international des coopératives à Québec en octobre 2016. Au cours de cette rencontre, des panélistes issus des secteurs de l'industrie, des services et de l'énergie ont illustré, par leur expérience, comment les coopératives compensent leur taille de PME, notamment par des outils de coopération entrepreneuriale : en utilisant des services d'appui-conseil, des systèmes de formation, des instruments financiers mutualisés, des réseaux d'entreprises et groupes horizontaux⁴⁵.

⁴⁴ Plus d'informations sur le discours de Manuel Mairscal peuvent être trouvées dans l'article publié par CICOPA Mercosur « Manuel Mariscal: « Tenemos que pensar y actuar desde la intercooperación », disponible sur http://cicopamercosur.coop/manuel-mariscal-tenemos-que-pensar-y-actuar-desde-la-intercooperacion

⁴⁵ Plus d'informations sur les principaux résultats de la rencontre peuvent être trouvées dans l'article publié par CICOPA « SME cooperatives use intercooperation tools to remain strong and transform society », contenu dans le dossier spécial « The power of intercooperation », Sept-Oct-Nov 2016. Disponible à https://www.cicopa.coop/wt/WT_September-November-2016 EN.html

Les exemples présentés ci-dessous sont quelques-uns des nombreux exemples existants dans notre réseau qui aident à illustrer le lien entre l'intercoopération et l'innovation entrepreneuriale. Le projet NETCOOP développé par Federlavoro, membre italien de CICOPA, est le premier réseau en ligne qui relie les coopératives de travail de Federlavoro dans le but de créer un réseau simple, intuitif et fonctionnel capable de stimuler la connaissance entre les coopératives affiliées. Le portail de géolocalisation permet de naviguer rapidement à travers une carte interactive où les utilisateurs peuvent voir et sélectionner toutes les coopératives pouvant les intéresser à travers le territoire italien. En accord avec les dernières innovations technologiques, le portail NETCOOP www.netcoop.it est accessible à ses coopératives d'utilisateurs de différents appareils (PC, smartphones et tablettes) et son contenu peut être intégré à celui de son site web ou de son profil de réseau social. NETCOOP est un double outil: il facilite les stratégies sectorielles basées sur les besoins réels des coopératives, et permet à la fédération coopérative Federlavoro d'avoir une vision plus structurée, capillaire et stratégique de tous les secteurs d'activité de ses coopératives affiliées.

Une initiative purement sectorielle vient du Royaume-Uni, où les coopératives de travail associé du secteur numérique se sont regroupées en 2016 dans le réseau CoTech (Technologues Coopératifs), afin de partager compétences et ressources et rendre l'accès au savoir-faire technologique plus équitable et efficace. L'idée est d'être plus forts ensemble, de gagner des contrats qu'ils ne pourraient pas gagner autrement, de partager le travail et, ce faisant, d'être plus efficaces. Les services offerts aux clients s'appliquent à un large éventail de domaines, de la communication et du marketing à la conception, l'image de marque et l'impression. CoTech a l'ambition d'accroître la compétitivité du secteur des technologies coopératives au Royaume-Uni et de stimuler la création de 10.000 nouveaux emplois d'ici 2020 et de 100.000 d'ici 2030⁴⁶.

Un exemple intéressant d'intercoopération intersectorielle provient de l'Argentine, où les coopératives de consommation et de travail associé ont lancé en 2016 le premier organisme central d'achat en ligne («Central de Compras»). L'initiative est venue de la Fédération des coopératives de consommateurs FACC et de la plus grande coopérative de consommateurs en Argentine, la Cooperativa Obrera basée à Bahía Blanca, et de FECOOTRA, membre de CICOPA, dont les coopératives de travail associé sont des fournisseurs. Grâce au site Web dédié, les coopératives de consommation peuvent acheter différents types de biens ou obtenir des services à un prix abordable. D'autre part, l'outil permet aux coopératives de travail associé d'atteindre un grand nombre de clients potentiels et d'augmenter leurs ventes⁴⁷.

Au niveau transnational, il convient de mentionner l'accord transatlantique pour les coopératives de travail associé signé en 2015 par deux membres de CICOPA: la FCCT du Canada et la CG Scop de France. L'accord vise à faciliter le partage de connaissances et d'expertise sur les coopératives de travail associé et, en particulier, sur la manière d'accompagner les transferts d'entreprises aux salariés sous forme coopérative. En guise de suivi concret de cet accord, la FCCT a obtenu en 2016 la permission de la CG Scop d'adapter son site web sur le transfert d'entreprise pour son membre RESEAU, le réseau des coopératives de travail associé du Québec⁴⁸. De plus, la FCCT a obtenu des fonds pour sa traduction et son adaptation pour le reste du Canada.

⁴⁶ Voir le site https://www.coops.tech

⁴⁷ Plus di'informations peuvent être trouvées à https://www.faccargentina.coop/central-de-compras.html

⁴⁸ Voir le site www.transfertcoop.com

SECTEURS INNOVANTS

Comme nous l'avons vu plus haut dans ce rapport, un certain nombre de membres ont souligné de nouveaux développements intéressants concernant les coopératives dans des secteurs innovants tels que les technologies de l'information et de la communication (TIC). Ces dernières années ont vu un intérêt croissant pour la relation entre les coopératives et l'économie numérique, et l'attention croissante portée aux plateformes coopératives illustre bien cette tendance.

Bien que ce rapport n'ait pas pour but d'analyser cette question, nous aimerions mentionner quelques expériences existant au sein de notre réseau qui illustrent l'importance croissante de ces activités innovantes pour notre secteur. Le mouvement coopératif uruguayen a signé un accord avec le gouvernement en 2015 pour l'identification et la promotion de secteurs stratégiques pour les coopératives. À la suite de cet accord, Incubacoop⁴⁹ a été créé pour accompagner la création de nouvelles coopératives dans des industries innovantes et à forte intensité de savoir. En 2016, un appel spécifique a été adressé aux pré-coopératives uruguayennes ou aux coopératives qui sont en phase de conception initiale de projets entrepreneuriaux dans les domaines suivants: sciences de la vie (biotechnologie, technologie alimentaire, chimie fine, nanotechnologie et pharmacie), information et technologie des communications (informatique, audiovisuel, robotique), mais aussi graphisme et bien d'autres. Les candidats sélectionnés bénéficieront d'une aide financière, d'une formation et de services de conseil pendant la phase de développement de la coopérative. Le processus doit avoir lieu pendant une période maximale de deux ans, après quoi la coopérative doit quitter l'incubateur⁵⁰. Alors qu'il est important de profiter pleinement des nouvelles technologies pour la création d'un nouveau « secteur des technologies coopératives », il convient également de diffuser et de consolider l'utilisation de ces technologies pour stimuler l'innovation et consolider l'utilisation de ces technologies pour promouvoir les coopératives déjà existantes.

Une initiative emblématique dans ce domaine a été réalisée par Si Se Puede! (Nous pouvons le faire!), une coopérative de travail associé appartenant à des femmes immigrées et spécialisée dans les services de ménage à New York, cherchant à innover pour atteindre un plus large éventail de clients. La coopérative a collaboré avec un groupe de chercheurs de l'école d'études supérieures Cornell Tech pour le développement d'une application nommée Coopify⁵¹. L'application lancée permet aux clients d'accéder à l'offre de coopératives de soins à domicile à New York en évitant le goulot d'étranglement des gestionnaires de bureau pour la réservation. Sans ces intermédiaires, l'argent va directement aux travailleuses, permettant ainsi aux travailleuses à faible revenu de bénéficier du potentiel technologique de « l'économie collaborative ». Coopify s'est convertie en coopérative.

⁴⁹ http://www.incubacoop.org.uy

^{50 &}lt;a href="http://negocios.elpais.com.uy/negocios/empresas/incubacoop-convoca-formar-cooperativas-base-tecnologica.html">http://negocios.elpais.com.uy/negocios/empresas/incubacoop-convoca-formar-cooperativas-base-tecnologica.html

⁵¹ https://community-wealth.org/content/coopify-new-platform-bringing-broad-based-ownership-your-smartphone

De l'autre côté de l'Atlantique, le mouvement des coopératives de travail associé français a commencé à accorder une attention particulière aux opportunités émergentes liées à l'économie numérique. À côté d'un comité dédié appelé «Coopératives et économie numérique» créé dans le but de travailler sur les axes de développement possibles au sein du réseau, un nouveau fonds d'investissement appelé CoopVenture⁵² a été conçu pour le développement des entreprises de ce secteur (coopératives ou entreprises souhaitant devenir des coopératives). L'investissement intervient via des fonds de capital pendant 3-5 ans et, après cette période, les coopératives bénéficiaires sont requises de racheter non pas le capital investi en leur sein (ce qui pénaliserait leur capacité d'investissement), mais les actions du fonds d'investissement, qui peuvent être réinvesties soit dans l'entreprise soit dans de nouvelles, et servir les futures générations d'entreprises dans le même secteur.

FINANCEMENT

Conformément au sixième principe coopératif (coopération entre coopératives), divers instruments financiers plus ou moins sophistiqués ont été développés au sein du mouvement coopératif au cours des dernières décennies pour soutenir le développement des coopératives et faire face aux difficultés d'accès aux prêts bancaires. Certains d'entre eux s'adressent à tous les types de coopératives; d'autres sont spécifiquement conçus pour les coopératives de notre secteur. Ils peuvent atteindre un niveau substantiel de capitalisation, un taux de remboursement élevé et un haut niveau de rentabilité. Ils sont totalement sans but lucratif car, contrairement à la plupart des systèmes d'investissement, ils ne cherchent pas de profit pour l'investisseur. Ils sont particulièrement forts dans les pays ayant une longue histoire de notre secteur coopératif (comme l'Italie, l'Espagne et la France). Toutefois, parmi les initiatives les plus récentes, il convient de mentionner le Fonds de solidarité des coopératives de travail associé⁵³ (Solid Fund), au Royaume Uni. Conçu par un groupe de coopératives de travail à la fin de 2014 et développé peu de temps après, il est financé par les cotisations volontaires des membres des coopératives de travail associé, par les coopératives de travail associé elles-mêmes ou d'autres organisations soutenant la démocratie industrielle et la propriété collective. Le fonds soutient des activités de formation, de mise en réseau et de promotion développées par et pour les coopératives de travail associé au Royaume-Uni. Jusqu'à présent, il a atteint un solde de fonds de 60.394 £ et 535 abonnés.

Malgré les progrès réalisés dans le développement de ces mécanismes, en particulier dans certains pays, le manque de fonds pour démarrer et exploiter une entreprise reste un obstacle important pour les coopératives de l'industrie et des services. De nouveaux mécanismes de capitalisation tels que le financement participatif et l'épargne au sein de la société civile commencent également à émerger, permettant d'atteindre une plus grande capacité d'investissement. En France, CG Scop, membre de CICOPA, a lancé en 2016 une campagne de financement participatif « Je finance un projet coopératif »⁵⁴ afin d'attirer des fonds et de sensibiliser le grand public à l'entrepreneuriat coopératif. Néanmoins, le développement d'instruments financiers coopératifs ou d'autres mécanismes de capitalisation plus récents tels que le financement participatif ne doit pas être considéré comme un moyen exclusif de financement des entreprises coopératives, mais complémentaire aux prêts bancaires, trop souvent inaccessibles et que les organisations coopératives continuent de défendre fortement.

⁵² http://coopventure.fr/#map

⁵³ http://solidfund.coop/about

⁵⁴ www.jefinanceunprojetcooperatif.fr

CONSTRUCTION D'IDENTITÉ, CONSCIENTISATION ET MISE EN RÉSEAU

Comme souligné dans le document programmatique de l'ACI « Plan pour une Décennie des Coopératives »⁵⁵, l'un des défis les plus importants du mouvement coopératif réside dans sa capacité à construire un message coopératif commun et à faire en sorte que les coopératives soient vues et comprises par tous. Cela inclut à la fois une dimension interne et externe: la création d'un « puissant sentiment d'identité partagée » au sein du mouvement coopératif lui-même, ainsi que la projection d'un message coopératif identifiable à l'extérieur. Le processus de construction de l'identité peut prendre différentes formes et utiliser un large éventail de canaux: symboles communs, programmes d'éducation et de formation; réunions et événements; campagnes de communication, etc. Nous mentionnons ci-dessous quelques initiatives pertinentes rapportées par nos membres dans ce domaine.

Le membre argentin CNCT a lancé en 2016 une campagne intitulée « Acheter coopératif », dont le but est de défier les citoyens dans leur double rôle de consommateurs et de travailleurs et de leur faire prendre conscience que « grâce au pouvoir d'achat en tant que consommateurs, nous avons la possibilité de choisir le type de développement que nous promouvons. En achetant coopératif, nous soutenons et protégeons le travail argentin, nous garantissons l'absence de travail forcé, nous aidons à augmenter les emplois et nous évitons la fuite des capitaux liée à la maximisation financière », a expliqué Christian Miño, président de la CNCT⁵⁶. La CNCT a réalisé la campagne à travers des événements promotionnels dans différentes municipalités et organisé une foire itinérante. La campagne a obtenu des résultats significatifs, comme à Tigre (province de Buenos Aires) où la foire itinérante est passée: les commandes ont augmenté de 30% à la suite de la foire, et la production a augmenté en conséquence.

En Bulgarie, le Forum européen sur l'entrepreneuriat social à Plovdiv (Bulgarie) co-organisé par CECOP, l'organisation régionale de CICOPA pour l'Europe, avec son membre bulgare NUWPC, est devenu un événement annuel unique. Cette initiative a démarré très modestement il y a cinq ans, mais s'est rapidement imposée: depuis 2012, l'exposition s'est transformée en un véritable événement international comprenant une conférence, des tables rondes et une foire européenne. En 2016, les participants à la foire européenne étaient environ 100 coopératives et entreprises sociales de Belgique, de Bulgarie, d'Italie, de Roumanie, d'Espagne et de Turquie, et le nombre de visiteurs s'élevait à 30.000.

Une autre initiative qui s'est rapidement développée au cours des dernières années par l'un de nos membres est l'Ecole Internationale des Coopératives Sociales, organisée par Federsolidarietà, l'une des fédérations italiennes de coopératives sociales, avec le soutien promotionnel de CICOPA. L'école, avec un profil entrepreneurial élevé et adressée spécifiquement aux cadres des coopératives, a été renouvelée chaque année depuis l'édition réussie qui s'est tenue à Bertinoro en 2014 et est devenue internationale depuis 2015, étendant la participation aux coopérateurs des coopératives sociales du monde entier. Cela répond à un besoin croissant de doter le mouvement coopératif social d'un espace international de débat et d'échange. L'édition 2016, qui s'est tenue à Naples, a réuni 30 directeurs de coopératives d'Italie, du Japon, de Croatie, de République tchèque, du Danemark, de Slovénie, de Bosnie, du Kosovo et de Turquie. Ce fut une occasion unique de discussion et de dialogue sur des questions d'actualité telles que le développement local, le partenariat entre coopératives sociales et entreprises conventionnelles, les instruments financiers pour le développement des coopératives sociales et le rôle des coopératives sociales face aux nouveaux défis sociétaux tels que les migrations⁵⁷.



QUESTIONS DE POLITIQUES PUBLIQUES

FAITS CLÉS AU NIVEAU NATIONAL

Interrogés sur les principaux défis en termes de politiques publiques et les mesures préconisées, les membres de CICOPA ont rapporté des informations que nous pourrions classer en deux catégories principales: les questions liées à la régulation et les politiques pour le développement des coopératives. Ci-dessous, nous présentons brièvement des exemples concrets des principales réalisations, des défis et des revendications concernant les politiques publiques rapportés par les membres sous ces deux aspects.

QUESTIONS LIÉES À LA RÉGULATION

Le membre argentin FECOOTRA et le membre japonais JWCU se sont plaints de l'absence de législation spécifique sur les coopératives de travail associé. A cet égard, notre membre japonais a déclaré que « le Japon est l'un des rares pays développés à n'avoir ni une loi générale sur les coopératives, ni une loi sur les coopératives de travail associé ni une sur les coopératives sociales, bien que ces coopératives existent et apportent une contribution précieuse, en particulier dans la prestation de services de soins et l'intégration au travail ». Il convient d'ajouter à cet égard qu'en fait, la législation nationale sur les coopératives de travail associé est plutôt rare dans le monde (sauf quelques exceptions telles que l'Espagne, la France, l'Italie, le Portugal, la Corée du Sud et le Brésil). Dans d'autres pays, les coopératives de travail associé peuvent se développer malgré l'absence d'une régulation spécifique, à condition qu'il existe au moins une loi générale sur les coopératives ou un cadre réglementaire général appliqué de manière cohérente à toutes les coopératives, y compris les coopératives de travail associé. Les membres apportant leurs commentaires sur la régulation demandent généralement des améliorations ou des modifications aux lois coopératives existantes: en Pologne, NAUWC demande une diminution du nombre minimum de membres dans une coopérative (de 10 à 5), ce qui aurait un impact positif sur le développement des coopératives de travail associé, qui sont des PME dans leur grande majorité et dont les besoins en termes de base de membership initiale sont différents des autres types de coopératives (telles que les coopératives de consommation); en Uruguay, la FCPU réclame un cadre normatif permettant aux coopératives sociales, qui sont dans leur grande majorité des coopératives sociales d'insertion professionnelle, d'être transformées en coopératives de travail associé, ce qui représenterait un grand progrès dans le développement des coopératives.

Par contre, certains membres ont souligné certaines réalisations et progrès dans le cadre de la régulation coopérative et de son application dans leur pays. Voyons brièvement quelques exemples :

- > Le membre français CG Scop a rapporté quelques initiatives issues de la loi sur l'économie sociale et solidaire approuvée en 2014: 1) la création de la première coopérative de travail associé transitionnelle⁵⁸ (nommée « SCOP d'amorçage » en France), à savoir un nouvel outil pour les rachats de coopératives par les travailleurs sous forme coopérative, selon lequel les salariés peuvent être actionnaires minoritaires jusqu'à sept ans avant de devenir actionnaires majoritaires, tout en reprenant progressivement le contrôle de leur entreprise avec l'aide d'acteurs non coopératifs; 2) la création du premier groupe de coopératives de travail associé⁵⁹; 3) et enfin, la reconnaissance juridique de la « CAE », acronyme pour « coopérative d'activités et d'emploi », introduisant le statut d'entrepreneur-salarié.
- > La réforme du tiers secteur approuvée par le Parlement italien en juin 2016, appliquée aux organisations du tiers secteur, parmi lesquelles les coopératives sociales⁶⁰. Entre autres choses, cette réforme 1) rend plus facile de confier la propriété immobilière au tiers secteur. Tous les bâtiments publics désaffectés ou confisqués à des organisations criminelles ou des biens culturels et environnementaux susceptibles d'être développés et qui sont en possession d'une région peuvent être confiés à des organisations du tiers secteur qui représentent un nouveau potentiel de régénération et développement local; 2) introduit une série de leviers financiers pour promouvoir le démarrage et le développement d'organisations du tiers secteur; 3) font bénéficier les coopératives sociales et leurs consortiums du statut juridique d'entreprises sociales.
- > En Espagne, une nouvelle loi régulant les Sociedades laborales⁶¹ (un type d'entreprises propriéte de leurs travailleurs) a été approuvé en 2015, offrant plus de participation et de protection aux travailleurs syndiqués et des procédures administratives plus faciles pour leur gestion.
- > L'État de Californie a adopté une loi sur les coopératives de travail associé en 2015. Cette loi permet aux coopératives de travail associé existantes (constituées en vertu de la Loi sur les sociétés coopératives de consommation) d'acquérir le statut de coopérative de travail associé⁶².

⁵⁸ http://www.les-scop.coop/sites/fr/espace-presse/communique-scop-amorcage%20

⁵⁹ https://www.les-scop-idf.coop/actualite-presse/communiques-de-presse/20160708,calice-premier-groupe-cooperatif.htm

⁶⁰ La loi s'applique aux organisations bénévoles, aux associations, aux organismes philanthropiques, aux entreprises sociales (y compris les coopératives sociales), aux réseaux associatifs et aux mutuelles

⁶¹ https://www.boe.es/diario_boe/txt.php?id=BOE-A-2015-11071

⁶² http://leginfo.legislature.ca.gov/faces/billNavClient.xhtml?bill_id=201520160AB816

Toujours dans le domaine de la régulation, une autre question cruciale pour de nombreux membres semble être l'accès aux marchés publics, qui a été principalement souligné par les membres d'Europe et d'Amérique du Sud. À cet égard, rappelons gu'en 2014, le Parlement européen a adopté une nouvelle législation sur les marchés publics à transposer par les États membres de l'UE. Les aspects les plus intéressants pour les coopératives peuvent être résumés comme suit: le critère de l' « offre économiquement la plus avantageuse » été introduit, permettant aux autorités publiques de mettre davantage l'accent sur la qualité, les aspects sociaux, les considérations environnementales ou l'innovation dans les offres des entreprises (bien que le prix reste le facteur principal); la division des contrats en lots et la réduction de la charge administrative de 80%, permettant un accès plus facile pour les PME; l'adoption de l'article sur les contrats réservés qui offre la possibilité aux pouvoirs publics de limiter les offres aux entreprises dont l'objectif est l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées et défavorisées, ce qui représente une opportunité pour les coopératives sociales d'insertion professionnelle. Depuis son entrée en vigueur, les États membres de l'UE ont eu deux ans pour mettre en œuvre la nouvelle législation dans leur législation nationale. Un état des lieux de la mise en œuvre de 2014 et de son impact sur notre réseau européen mérite certainement une analyse précise et dédiée.

Enfin, un problème récurrent signalé par nos membres, renouvelé lors de cette dernière consultation, est la nécessité d'un environnement plus favorable aux coopératives, principalement dans les domaines du financement, des impôts et de l'administration. Nous voudrions mentionner un accomplissement significatif signalé à cet égard par nos membres colombiens CONFECOOP et ASCOOP: une réforme fiscale structurelle a été introduite en 2016 et, à ce titre, le mouvement coopératif a travaillé dur pour assurer que les incitations fiscales dans le domaine de l'impôt sur le revenu ne soient pas éliminées pour les coopératives. En fin de compte, la réforme n'a pas supprimé le régime spécial d'impôt sur le revenu des coopératives, laissant un taux d'imposition sur le revenu de 20% calculé à partir d'une base différente de celle des sociétés conventionnelles. Il convient de noter qu'un régime fiscal spécifique pour les coopératives ne doit pas être considéré comme un privilège mais plutôt comme une reconnaissance de la contribution spéciale des coopératives en termes d'externalités socio-économiques positives et du coût de ces externalités pour la coopérative.

POLITIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIVES

En travaillant sur ce rapport, nous avons obtenu des informations inestimables sur les opportunités émergentes pour le développement de notre secteur, qui semble être à un tournant, en particulier dans certains pays. Nous mentionnerons ici deux cas qui ont attiré notre attention et pourraient mériter un suivi à l'avenir.

VCA, notre nouveau membre vietnamien, nous a fourni des informations intéressantes sur l'état actuel de la régulation coopérative récente au Vietnam et son impact potentiel sur notre secteur. Des initiatives significatives ont été mises en œuvre par le gouvernement vietnamien au cours des dernières années: une nouvelle loi coopérative visant à la modernisation des coopératives a été approuvée en 2012⁶³ et un plan de développement a été lancé pour la période 2016-2020, dans le but de soutenir de « nouvelles » coopératives dans l'agriculture, l'industrie et les services, en particulier dans les zones rurales⁶⁴.

Ce qui mérite une attention particulière, c'est que ces initiatives facilitent la conversion des pré-coopératives (des groupes d'entraide informels) dans les zones rurales en coopératives dûment enregistrées, et que de nouvelles opportunités émergent de cette voie de développement dans des secteurs stratégiques tels que l'environnement et les services touristiques. Jusqu'à présent, il n'existe pas de rapport précis sur le nombre exact des transformations de pré-coopératives en coopératives dûment enregistrées et le processus n'est pas mis en œuvre sans difficultés, principalement en raison du transfert des politiques du niveau central au niveau local. Cependant, le développement futur de ces initiatives mérite notre attention et pourrait éclairer le rôle joué par les coopératives dans la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle.

Le processus de paix en Colombie représente une occasion emblématique de positionner les coopératives comme un modèle entrepreneurial pour améliorer la qualité de vie de la population colombienne, « non seulement parce que le modèle peut servir à l'organisation de groupes de population diversifiés, mais aussi parce que les coopératives existantes, grâce à leur expérience, peuvent participer activement aux processus de construction du tissu social dans les collectivités locales »65. Le rôle des coopératives dans le processus de consolidation de la paix a été fortement défendu par le mouvement coopératif et stratégiquement défini par notre membre Confecoop dans le programme de travail 2016 intitulé « Coopératives pour la Colombie 2016-2020 Notre contribution pour la paix! »⁶⁶. Ce programme contient une série de lignes directrices sur des politiques publiques présentées au gouvernement national afin de faciliter la construction d'un cadre normatif qui permettra le renforcement des coopératives existantes, et la création de nouvelles et de davantage de coopératives dans les collectivités locales. Certains points ont une grande pertinence pour notre secteur: 1) le développement dans les zones rurales des coopératives fournissant des services aux agriculteurs; 2) la création de coopératives de PME et de producteurs individuels; 3) la création de coopératives de jeunes, en particulier de coopératives de producteurs individuels et de coopératives de travail associé, notamment dans des secteurs émergents tels que le tourisme, les arts, les loisirs et la récréation, la protection de l'environnement, etc. 4) le développement des coopératives sociales, en particulier celles visant l'insertion sociale et professionnelle des personnes vulnérables telles que les victimes du conflit armé (femmes déplacées et autres). Enfin, le programme appelle à l'élimination de toute régulation discriminatoire à l'égard des coopératives et mentionne explicitement le cas des coopératives de travail associé dont la capacité à opérer et à développer a été fortement limitée en Colombie par un décret approuvé en 2011 contre l'utilisation abusive du modèle des coopératives de travail associé.

⁶⁵ Confecoop, Informe de Desempeño de las Cooperativas 2016, p. 103. Disponible sur http://confecoop.coop/wp-content/uploads/2017/07/Info Desempe%C3%B1o 2016.pdf

FAITS CLÉS AU NIVEAU MONDIAL

Ci-dessous, nous passons brièvement en revue quelques-uns des faits et initiatives de lobby les plus significatifs entrepris par CICOPA en 2015 et 2016 pour défendre les intérêts de ses membres au niveau mondial.

- > A travers le document « Coopératives bâtisseuses du développement durable »⁶⁷, CICOPA avait déjà souligné que la redistribution égale de la richesse résultant d'emplois stables et d'un accès équitable aux biens et services constituait une contribution spécifique des coopératives dans l'industrie et les services au développement durable. L'étude a été présentée à l'UNDESA lors d'une visite au siège de l'ONU à New York en février 2015 par le secrétaire général de CICOPA, en collaboration avec le directeur des politiques de l'Alliance Coopérative Internationale (ACI). En septembre 2015, 194 pays de l'Assemblée générale des Nations Unies ont adopté le Programme de développement à l'horizon 2030 intitulé « Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030 » pour éradiquer la pauvreté et promouvoir une croissance économique inclusive et durable. L'Agenda 2030 reconnaît la diversité du secteur privé et mentionne les coopératives comme faisant partie de celui-ci, reconnaissant son rôle dans la mise en œuvre des objectifs, ce qui signifie que les États doivent être conscients qu'il est impossible d'atteindre les objectifs sans coopératives. Ensuite, fin de 2016, CICOPA a largement contribué à la déclaration de l'ACI sur les ODD, qui a été officiellement remise à l'Organisation des Nations Unies.
- > Le document produit par CICOPA « Cooperatives are key to the transition from the informal to the formal economy » (« Les coopératives sont fondamentales dans la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle »)68 a fait valoir que le modèle entrepreneurial coopératif est particulièrement adapté pour sortir les gens de la pauvreté et effectuer la transition vers l'économie formelle. Il a été distribué aux délégués lors de la 104e session de la Conférence internationale du Travail (CIT) tenue en juin 2015, lorsque la recommandation n ° 204 concernant la transition de l'économie informelle à l'économie formelle a été approuvée par 484 voix et a recueilli un soutien exceptionnel de la part des mandants tripartites de l'OIT (représentants du gouvernement, des employeurs et des travailleurs). CICOPA était présent en tant qu'observateur au sein du Comité pour discuter de la recommandation au nom de l'ACI. Les coopératives sont mentionnées dans la présente Recommandation comme faisant partie de la transition, tant en termes d'entreprises qu'en termes d'emploi. Ce texte est le résultat de discussions qui ont eu lieu au sein d'un comité dédié composé de gouvernements, de syndicats et d'organisations d'employeurs, auguel CICOPA était présent en tant que représentant de l'ACI⁶⁹.
- > CICOPA était présent en tant qu'observateur au nom de l'ACI au Comité sur les PME lors de la session de 2015 de la CIT et a plaidé avec succès l'insertion de 5 références aux coopératives dans les Conclusions sur les petites et moyennes entreprises et la création d'emplois décents et productifs⁷⁰.

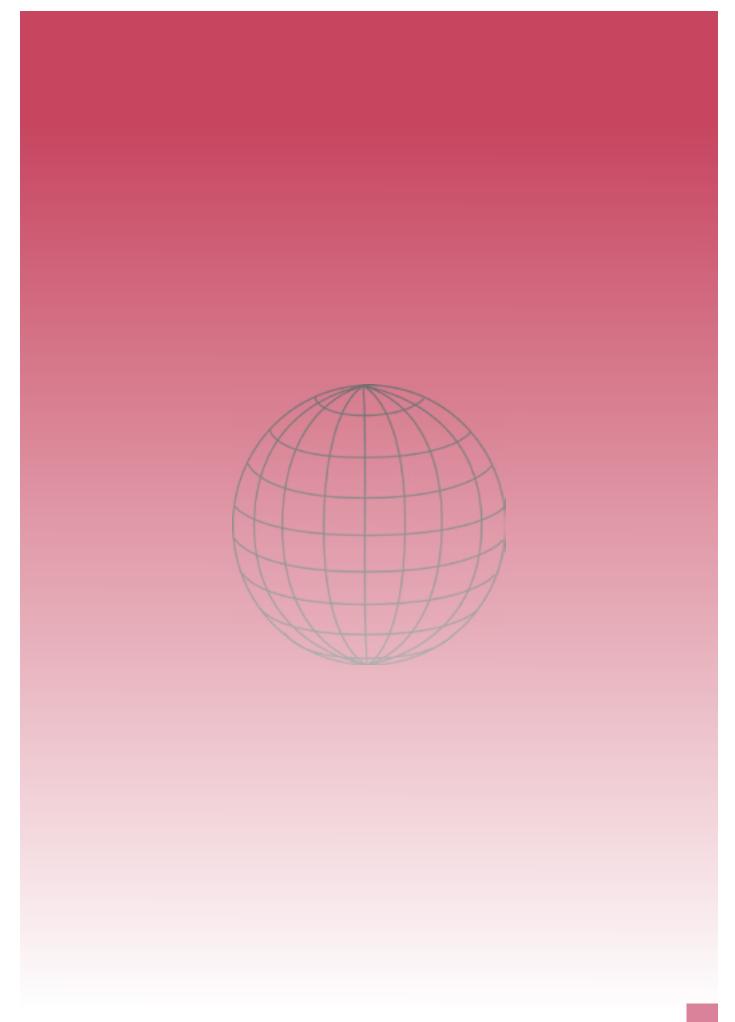
⁶⁷ http://www.cicopa.coop/IMG/pdf/cooperatives batisseuses du developpement durable fr cicopaweb.pdf

⁶⁸ http://www.cicopa.coop/Cooperatives-are-key-to-the.html?var mode=calcul

⁶⁹ http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_377776.pdf

⁷⁰ http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_375357.pdf

- > Avec l'attention accrue accordée aux statistiques coopératives, une série d'actions ont été menées par différentes institutions internationales, telles que l'OIT, la FAO, l'UN-DESA et l'ACI sous la direction du Comité pour la promotion et la promotion des coopératives (COPAC) au cours des dernières années. En 2016, COPAC a mis en place un groupe de travail technique pour faire avancer ces actions de manière concertée et a lancé des projets de recherche qui contribueront à un rapport sur les statistiques coopératives visant à être adopté à la 20e Conférence internationale des statisticiens du travail en octobre 2018. Sur la base de son expérience de collecte de données internes et de son premier rapport sur l'emploi, CICOPA a commencé en 2016 à s'engager dans ces actions en son propre nom ou, dans certains cas, au nom de l'ACI. Le premier Rapport sur l'emploi a servi de données de référence pour un mapping sur les statistiques coopératives, réalisé par l'OIT. En collaboration avec l'OIT, CICOPA a mené cinq études de cas de pays sur les statistiques coopératives en 2015-2016. Une réunion multipartite réunissant des institutions internationales, des mouvements coopératifs nationaux, des gouvernements, des bureaux nationaux de statistiques et des chercheurs pour discuter de questions liées aux statistiques coopératives a été organisée sous la modération de CICOPA, au siège de la FAO à Rome, en avril. 2016. L'analyste de données de CICOPA a travaillé depuis lors dans le cadre du groupe de travail technique de COPAC résultant de cette réunion multipartite.
- > Dans un contexte global marqué par une augmentation massive du flux de migrants et de réfugiés, CICOPA a fait en 2016 une Déclaration sur les Migrants et les Réfugiés⁷¹, à travers lequel il a exprimé son engagement à lutter pour des services d'égalité d'accès et des opportunités de travail offertes par les coopératives, permettant une vie décente et des opportunités accrues pour les projets entrepreneuriaux à travers le monde.



NOTRE RÉSEAU MONDIAL

Organisation sectorielle de l'Alliance Coopérative Internationale (ACI) depuis 1947, CICOPA est l'organisation internationale des coopératives industrielles et de services. CICOPA regroupe 48 membres de 32 pays, y compris des coopératives et des organisations représentatives nationales, qui regroupent environ 65.000 coopératives industrielles et de services, ce qui représente environ 4 millions d'emplois dans le monde. CICOPA a deux organisations régionales: CECOP-CICOPA Europe et CICOPA Americas. CICOPA Americas a deux organisations sous-régionales: CICOPA North America et CICOPA Mercosur.

OUGANDA

UCA

UGANDA CO-OPERATIVE ALLIANCE

TANZANIE

TFC

TANZANIA FEDERATION OF COOPERATIVES

CANADA

FCCT

FÉDÉRATION CANADIENNE DES COOPÉRATIVES DE TRAVAIL

ÉTATS-UNIS

USFWC

UNITED STATES FEDERATION OF WORKER COOPERATIVES

MEXIQUE

CNC

CONFEDERACIÓN NACIONAL COOPERATIVA DE ACTIVIDADES DIVERSAS DE LA REPÚBLICA MEXICANA

PORTO RICO

LIGA DE COOPERATIVAS DE PUERTO RICO*

COLOMBIE

ASCOOP

ASOCIACIÓN DE COOPERATIVAS DE COLOMBIA

CONFECOOP

CONFEDERACIÓN DE COOPERATIVAS DE COLOMBIA

BOLIVIE

COBOCE (MEMBRE ASSOCIÉ) COOPERATIVA BOLIVIANA DE CEMENTO, INDUSTRIAS Y SERVICIOS

ARGENTINE

CNCT

CONFEDERACIÓN NACIONAL DE COOPERATIVAS DE TRABAJO

FECOOTRA

FEDERACIÓN DE COOPERATIVAS DE TRABAJO

BRÉSIL

OCB

ORGANIZAÇÃO DAS COOPERATIVAS BRASILEIRAS

UNISOL

CENTRAL DE COOPERATIVAS E EMPREENDIMENTOS SOLIDÁRIOS

PARAGUAY

CONPACOOP (MEMBRE ASSOCIÉ) CONFEDERACIÓN PARAGUAYA DE COOPERATIVAS

URUGUAY

FCPU

FEDERACIÓN DE COOPERATIVAS DE PRODUCCIÓN DEL URUGUAY

CHINE

ACFHIC

ALL CHINA FEDERATION OF HANDICRAFT INDUSTRY COOPERATIVES

ICCIC

INTERNATIONAL COMMITTEE FOR THE PROMOTION OF CHINESE INDUSTRIAL COOPERATIVES

INDE

ULCCS* (MEMBRE ASSOCIÉ) URALUNGAL LABOUR CONTRACT COOPERATIVE SOCIETY

JAPON

JWCU

JAPAN WORKERS' CO-OPERATIVE UNION

CORÉE DU SUD

KFWC

KOREAN FEDERATION OF WORKER COOPERATIVES

VIETNAM

VCA

THE VIETNAM COOPERATIVE ALLIANCE

BELGIQUE

DIESIS (MEMBRE ASSOCIÉ) THE EUROPEAN RESEARCH AND DEVELOPMENT SERVICE

SMART* (MEMBRE ASSOCIÉ)

BULGARIE

NUWPC

NATIONAL UNION OF WORKERS' PRODUCTIVE CO-OPERATIVES

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

SCMVD

UNION OF CZECH AND MORAVIAN PRODUCERS' COOPERATIVES

DANEMARK

KOOPERATIONEN

KOOPERATIONEN DET KOOPERATIVE FÆLLESFORBUND

FINLANDE

COOP FINLAND

FRANCE

CGSCOP

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SOCIÉTÉS SOOPÉRATIVES ET PARTICIPATIVES

FÉDÉRATION SCOP BTP (MEMBRE ASSOCIÉ) FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES ET PARTICIPATIVES DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

CRÉDIT COOPÉRATIF* (MEMBRE ASSOCIÉ)

ITALIE

AGCI PRODUZIONE E SERVIZI DI LAVORO

AGCI SOLIDARIETÀ

ANCPL

ASSOCIAZIONE NAZIONALE DELLE COOPERATIVE DI PRODUZIONE E LAVORO

CFI (MEMBRE ASSOCIÉ) COOPERAZIONE, FINANZA IMPRESA

CONFCOOPERATIVE

CONFEDERAZIONE COOPERATIVE ITALIANE

FEDERSOLIDARIETÀ (MEMBRE ASSOCIÉ)

FEDERLAVORO E SERVIZI (MEMBRE ASSOCIÉ)

LEGACOOP SERVIZI

LEGACOOP SOCIALI

MALTE

KOOPERATTIVI MALTA

POLOGNE

NAUWC

NATIONAL AUDITING UNION OF WORKERS' CO-OPERATIVES

PORTUGAL

FENACERCI

FEDERAÇÃO NACIONAL DE COOPERATIVAS DE SOLIDARIEDADE SOCIAL

ROUMANIE

UCECOM

NATIONAL UNION OF HANDICRAFT AND PRODUCTION CO-OPERATIVES OF ROMANIA

SLOVAQUIE

CPS

ESPAGNE

COCETA

CONFEDERACIÓN ESPAÑOLA DE COOPERATIVAS DE TRABAJO ASOCIADO

CONFESAL (MEMBRE ASSOCIÉ) CONFEDERACIÓN EMPRESARIAL DE SOCIEDADES LABORALES

SUÈDE

COOMPANION (MEMBRE ASSOCIÉ)

ROYAUME-UNI

CO-OPERATIVES UK



CICOPA

CICOPA, l'organisation internationale des coopératives industrielles et de services représente 65.000coopératives de travail associé, sociales et de producteurs fournissant 4 millions d'emplois à travers le monde. Beaucoup de ces coopératives sont des coopératives de travail associé, à savoir des coopératives dont les membres sont le personnel de l'entreprise, c'est-à-dire des travailleurs-membres. Ces entreprises se caractérisent par un type particulier de relations de travail, appelé « travail associé », différent de celui que connaissent les salariés conventionnels ou les travailleurs indépendants. Deux typologies croissantes de coopératives représentées par CICOPA sont les coopératives sociales, à savoir les coopératives dont la mission est la production de biens ou de services d'intérêt général, et les coopératives de producteurs indépendants. CICOPA compte actuellement 48 membres dans 32 pays et a deux organisations régionales: CECOP-CICOPA Europe et CICOPA Americas.